

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02635

Numéro SIREN : 813 719 259

Nom ou dénomination : AXA WEALTH SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2019 sous le numéro de dépôt 19798

AXA Wealth Services
Société par actions simplifiée au capital de
46 309 000 euros
Siège social : 14 avenue Jacqueline Auriol 33700 Mérignac
R.C.S. Bordeaux 813719259

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

Certifié conforme
Le Président



Jean Malhomme

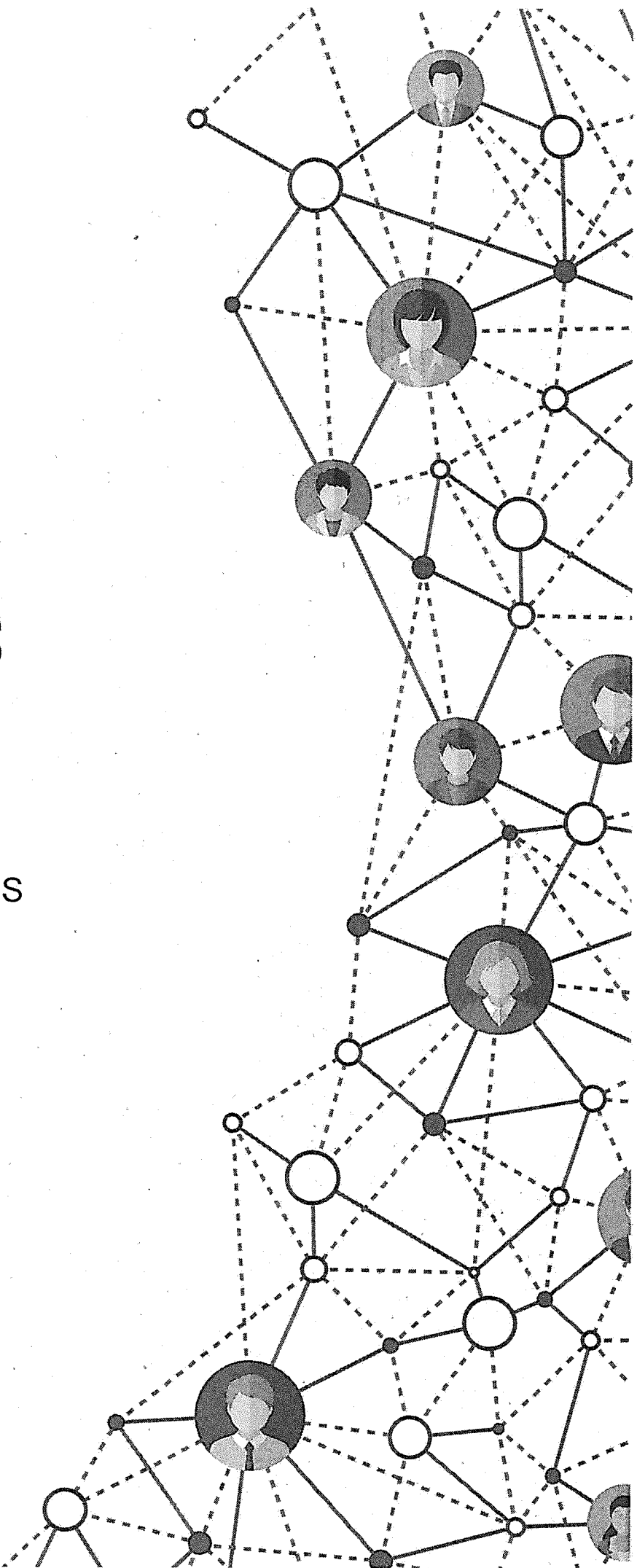


Comptes annuels

AXA WEALTH SERVICES

31/12/2018

Ce document contient 34 pages





AXA WEALTH SERVICES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Compte-rendu de travaux de l'expert-comptable</i>	3
1.1	Compte rendu de travaux de l'expert-comptable	4
2	<i>Comptes annuels</i>	5
2.1	Bilan actif	6
2.2	Bilan passif	7
2.3	Compte de résultat	8
2.4	Annexe	10
3	<i>Détail des comptes</i>	28
3.1	Bilan actif (Détail)	29
3.2	Bilan passif (Détail)	31
3.3	Compte de résultat (Détail)	32



AXA WEALTH SERVICES

Compte-rendu de travaux de l'expert-comptable





KPMG Entreprises
Bordeaux Aquitaine
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80
Site internet : www.kpmg.fr

Axa Wealth Services
Monsieur Jean Malhomme
14 avenue Jacqueline Auriol
33700 Mérignac

Mérignac, le 9 avril 2019

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 24 novembre 2015, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la SAS Axa Wealth Services relatif à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018, qui se caractérise par les données suivantes :

— Total du bilan :	29 158 038	EUR
— Chiffre d'affaires :	21 756 484	EUR
— Résultat net comptable :	- 2 216 228	EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

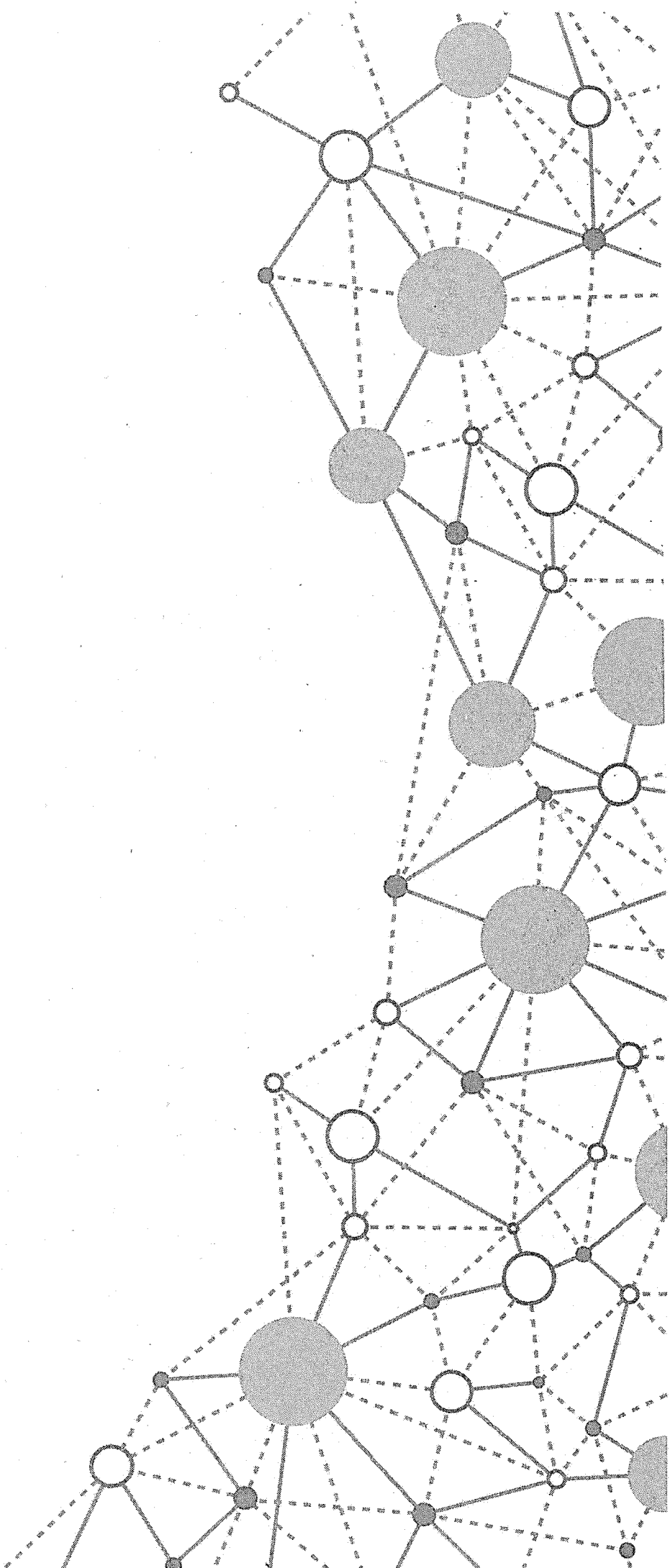
KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Xavier Borotra
Associé



AXA WEALTH SERVICES

Comptes annuels



AXA WEALTH SERVICES

N° SIRET : 81371925900034

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 31/12/2018			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2017	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	600 000	370 491	229 508	349 508
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	24 332 616	6 104 138	18 228 477	18 567 564
	Immobilisations corporelles	Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL	24 932 616	6 474 630	18 457 986	18 917 072	
	Immobilisations financières	Terrains				
		Constructions	434 209	8 217	425 991	
Inst. techniques, mat. out. industriels						
Autres immobilisations corporelles		328 105	78 239	249 866	128 560	
Immobilisations en cours						
TOTAL	762 314	86 457	675 857	128 560		
Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	1 300 000	222 137	1 077 863	1 077 863	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	45		45	45	
TOTAL	1 300 045	222 137	1 077 908	1 077 908		
Total de l'actif immobilisé		26 994 976	6 783 224	20 211 751	20 123 541	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
	Créances	Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 956		3 956	8 355	
Divers	Clients et comptes rattachés	5 478 807		5 478 807	2 737 033	
	Autres créances	2 729 252		2 729 252	5 348 605	
	Capital souscrit et appelé, non versé					
TOTAL	8 208 060		8 208 060	8 085 638		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
Disponibilités	475 442		475 442	169 363		
TOTAL	475 442		475 442	169 363		
Charges constatées d'avance		258 827		258 827	201 668	
Total de l'actif circulant		8 946 286		8 946 286	8 465 026	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		35 941 263	6 783 224	29 158 038	28 588 567	
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				45	
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

AXA WEALTH SERVICES

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Au 31/12/2018	Exercice précédent	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 46 309 000)	46 309 000	42 930 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Ecart de réévaluation			
	Ecart d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale			
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau	-20 843 161	-11 310 071	
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-2 216 228	-9 533 090		
Situation nette avant répartition	23 249 610	22 086 838		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
Total		23 249 610	22 086 838	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
Total				
Provisions	Provisions pour risques	134 692	74 991	
	Provisions pour charges			
Total		134 692	74 991	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	464 024	133 513	
	Emprunts et dettes financières divers (3)			
	Total		464 024	133 513
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 714 071	3 900 410	
	Dettes fiscales et sociales	1 460 366	532 134	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	118 426	1 844 263	
Autres dettes		2		
Instruments de trésorerie				
Total		5 292 864	6 276 811	
Produits constatés d'avance	16 847	16 412		
Total des dettes et des produits constatés d'avance		5 773 736	6 426 737	
Écart de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF		29 158 038	28 588 567	
Crédit-bail immobilier				
Crédit-bail mobilier				
Effets portés à l'escompte et non échus				
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1),	à plus d'un an à moins d'un an			
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	5 773 736	6 426 737		
(3) dont emprunts participatifs	464 024	133 513		

AXA WEALTH SERVICES

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois
01/01/2018 31/12/2018 12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	16 412		16 412	55 798
	- Services	21 740 072		21 740 072	9 217 771
	Chiffre d'affaires net	21 756 484		21 756 484	9 273 570
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			24 204	36 238
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			103 516	70 300
	Autres produits			1	7
Total				21 884 207	9 380 116
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			13 560 656	12 982 429
	Impôts, taxes et versements assimilés			582 022	175 595
	Salaires et traitements			3 697 129	1 575 894
	Charges sociales			1 477 492	622 011
	Dotations • sur immobilisations amortissements			3 441 973	2 554 713
	d'exploitation • sur actif circulant provisions				
Autres charges • pour risques et charges			134 692	74 991	
			599 739	576 838	
Total				23 493 705	18 562 474
Résultat d'exploitation A				-1 609 497	-9 182 357
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				7 792
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total					7 792
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				222 137
	Intérêts et charges assimilées (5)			20 244	20 169
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total				20 244	242 306
Résultat financier D				-20 244	-234 513
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E				-1 629 741	-9 416 871

AXA WEALTH SERVICES

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois
 01/01/2018 31/12/2018 12 mois

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total			
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	400 224	812
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total		400 224	812
Résultat exceptionnel		F -400 224	-812
Participation des salariés aux résultats		G 190 891	115 406
Impôt sur les bénéfices		H -4 629	
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		-2 216 228	-9 533 090
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



SAS AXA WEALTH SERVICES

**Annexe aux comptes
annuels**

Date de clôture : 31/12/2018

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Événements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	3
2.1	Actif immobilisé	3
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	5
2.1.3	Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.	6
2.1.4	Informations relatives aux filiales et participations	6
2.2	Actif circulant	7
2.2.1	Produits à recevoir	7
2.3	Capitaux propres	8
2.3.1	Capital social	8
2.3.2	Variation des capitaux propres	8
2.4	Passifs et provisions	8
2.4.1	Provisions	8
2.4.2	Charges à payer	10
2.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	11
2.6	Compte de résultat	13
2.6.1	Ventilation du chiffre d'affaires	13
2.6.2	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	13
3	Informations relatives à la fiscalité	14
3.1	Impôt sur les bénéfices	14
3.1.1	Ventilation	14
3.1.2	Autres informations spécifiques	14
3.1.3	Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	14
4	Informations relatives à l'effectif	15
5	Engagements hors bilan	16
5.1	Engagements reçus	16
6	Événements postérieurs à la clôture	17

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

Au cours de l'exercice 2018, la société a enregistré une perte de 2 216 228 € contre une perte de 9 533 090 € au cours de l'exercice précédent.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les actifs incorporels figurant à l'actif du bilan correspondent à des modules de la plateforme de services du portefeuille d'Assurance Vie Haut de Gamme d'AXA France. Certains de ces modules ont été mis en service sur l'exercice.

L'ensemble des dépenses facturées à la société a fait l'objet d'une distinction activable / non activable en fonction de la réglementation comptable en vigueur concernant les logiciels.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	600 000	-	-	600 000
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	21 396 431	2 936 185	-	24 332 616
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	324 542	-	324 542
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	-	109 667	-	109 667
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	33 426	54 773	-	88 199
	Matériel de transport	20 100	-	-	20 100
	Matériel de bureau et mobilier informatique	114 789	105 017	-	219 806
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	168 316	593 999	-	762 314
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	1 300 000	-	-	1 300 000
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	45	-	-	45
	TOTAL IV	1 300 045	-	-	1 300 045
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	23 464 792	3 530 184	-	26 994 976

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	250 492	120 000	-	370 492
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	2 828 867	3 275 272	-	6 104 139
Terrains	-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	5 454	5 454
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	2 764	2 764
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements et aménagements divers	3 334	4 273	7 608
	Matériel de transport	3 381	4 020	7 401
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 040	30 191	63 230
	Emballages récupérables et divers	-	-	-
TOTAL III	39 755	46 702	-	86 457
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)	3 119 114	3 441 974	-	6 561 087

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.3 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

2.1.3.1 Frais d'établissement

La société a opté pour l'activation des frais d'établissements au cours de l'exercice 2015. Ces frais sont amortis sur 5 ans, selon le mode linéaire.

2.1.4 Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Participations (10 à 50% capital détenu)	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
Titres Manymore 492.168.570		26,01 %	1 300 000	1 077 863		
Observation : La société a acquis au cours de l'exercice 2016, 1 392 actions de la SAS Manymore pour 1 300 K€, représentant 26,01 % des titres de la société.						

B. Transactions avec les parties liées

Une indemnité transactionnelle exceptionnelle a été conclue sur l'exercice avec la filiale Manymore pour 400 K€.

2.2 Actif circulant

2.2.1 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTERETS COURUS	
Immobilisations financières	
Participations groupe	
Participations Hors groupe	
Clients	
Associés	
Valeurs mobilières de placements	
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	49 562
Personnel	
Sécurité sociale	1 556
Etat	
Divers	
TOTAL	51 118

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après ;	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	42 930	42 930 000
Augmentation de capital	3 379	3 379 000
Position fin de l'exercice	46 309	46 309 000

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	42 930 000	3 379 000	-	46 309 000
Réserves, primes et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-11 310 071	-	9 533 090	-20 843 161
Résultat	-9 533 090	9 533 090	2 216 228	-2 216 228
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	22 096 839	12 912 090	11 749 318	23 249 611

2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	74 991	134 692	74 991	134 692
TOTAL	74 991	134 692	74 991	134 692

2.4.1.1 Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	74 991	134 692	74 991	134 692
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer*	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	74 991	134 692	74 991	134 692

2.4.1.2 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Le régime d'indemnités de départ en retraite résulte de la convention collective de l'assurance. Le montant de l'engagement total s'élève à 134 692 € au 31.12.2018.

2.4.2 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	250 344
Charges sociales provisionnées	121 274
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	
Dettes part. groupe	
Dettes part. hors groupe	
Dettes sociétés en participation	
Fournisseurs	
Associés	
Banques	
Concours bancaires courants	
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir – fournisseurs généraux	837 310
Factures à recevoir – fournisseurs d'immobilisations	118 426
RRR à accorder, avoirs à établir	
Participation des salariés	218 359
Personnel	
Sécurité sociale	71 813
Autres charges fiscales	123 856
Divers	
TOTAL	1 741 382

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-	
	Prêts		-	-	-	
	Autres immobilisations financières		45	-	45	
	Avances et acomptes versés sur commandes		3 956	3 956	-	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-	
	Autres créances clients		5 478 808	5 478 808	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-	
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 556	1 556	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée		26 636	26 636	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		-	-	-
		Divers		-	-	-
	Groupe et associés		2 651 122	2 651 122	-	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		49 939	49 939	-	
	Charges constatées d'avance		258 828	258 828	-	
	TOTAL		8 470 890	8 470 845	45	

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	464 024	464 024	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		3 714 072	3 714 072	-	-
Personnel et comptes rattachés		469 839	469 839	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		753 371	753 371	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	64 789	64 789	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	172 367	172 367	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		118 426	118 426	-	-
Groupe et associés		-	-	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		16 847	16 847	-	-
TOTAL		5 773 735	5 773 735	-	-

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	16 413	-	16 413
- Biens	21 740 072	-	21 740 072
- Services			
Chiffre d'affaires net	21 756 484	-	21 756 484

2.6.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	Montant
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	30 733
Au titre d'autres prestations	
Honoraires totaux	30 733

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Impôt sur les bénéfices

3.1.1 Ventilation

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	-1 816 004	- 400 224
Impôt au taux de :	-	-
Impôt sur PVLT	-	-
Résultat après impôts	-1 816 004	- 400 224

3.1.2 Autres informations spécifiques

- Déficits antérieurs reportables : 1 651 013 €
- Société intégrée fiscalement : Axa Wealth Services fait partie d'un groupe fiscalement intégré. Elle enregistre en charge l'impôt théorique qu'elle aurait payé si elle était imposée séparément.
 - Identité société mère : AXA, 25 rue Matignon 75008 Paris

3.1.3 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de l'entité à la clôture de l'exercice s'élève à 166 624 €.

Au compte de résultat, l'entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel (charges sociales).

Au bilan, il a été imputé sur le compte-courant de la société mère.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être demandé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par l'entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.

Le CICE a permis notamment de participer au financement des investissements.

4 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie, en équivalent temps plein.

	<i>Personnel salarié</i>
Cadres	18,24
Agents de maîtrise et Techniciens	0,29
Employés	98,43
Ouvriers	
TOTAL	116,96



AXA WEALTH SERVICES

Détail des comptes





Bilan actif (Détail)

AXA WEALTH SERVICES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2018	31/12/2017
Frais d'établissement		
20100000 FRAIS D'ETABLISSEMENT	600 000,00	600 000,00
TOTAL	600 000,00	600 000,00
Amort. frais d'établissement		
28010000 AMORTISSEMENTS FRAIS D'ETABLISSEMENT	-370 491,80	-250 491,80
TOTAL	-370 491,80	-250 491,80
Concessions, brevets, droits similaires		
20511000 AXIOME AWS	13 865 978,63	11 499 240,43
20511100 HP DIALOGUE	1 152 383,02	1 152 383,02
20511200 MANYMORE	889 279,43	796 129,43
20511300 SAP BI	377 926,55	357 301,55
20511400 PORTAIL	536 041,01	504 109,01
20511500 VIDEO CODAGE	402 633,54	399 213,54
20511600 MANYWEALTH	4 378 999,68	4 378 999,68
20511700 VIP PITNEY	57 339,60	57 339,60
20511800 BRIQUE LME	677 339,60	677 339,60
20511900 SAM	1 456 149,19	1 456 149,19
20512000 GP	370 752,45	105 432,31
20520000 LOGICIELS	12 793,74	12 793,74
20522000 TIBCO	155 000,00	0,00
TOTAL	24 332 616,44	21 396 431,10
Amort. prov. concession, brevets, droits sim.		
28051100 AMORTISSEMENTS AXIOME	-2 115 714,90	-926 237,14
28051110 AMORTISSEMENTS HP DIALOGUE	-487 984,83	-257 508,23
28051120 AMORTISSEMENTS MANYMORE	-391 145,40	-188 221,16
28051130 AMORTISSEMENTS SAP BI	-71 838,41	-35 763,56
28051140 AMORTISSEMENTS PORTAIL	-197 739,35	-95 850,23
28051150 AMORTISSEMENTS VIDEO CODAGE	-151 548,89	-71 591,87
28051160 AMORTISSEMENTS MANYWEALTH	-2 131 789,15	-1 037 039,23
28051170 AMORTISSEMENTS VIP PITNEY	-26 758,48	-15 290,56
28051180 AMORTISSEMENTS BRIQUE LME	-282 409,90	-146 941,98
28051190 AMORTISSEMENT SAM	-194 286,21	-48 671,29
28051200 AMORTISSEMENTS GP	-31 745,59	-1 790,90
28052000 AMORTISSEMENTS DES LOGICIELS	-8 225,30	-3 960,76
28052200 AMORTISSEMENTS TIBCO	-12 952,05	0,00
TOTAL	-6 104 138,46	-2 828 866,91
Constructions		
21350000 INSTALLATIONS GENERALES	109 667,16	0,00
21410000 CONSTRUCTIONS	324 542,11	0,00
TOTAL	434 209,27	0,00
Amort. prov. constructions		
28135000 AMORTISSEMENTS DES INSTALLATIONS	-2 764,21	0,00
28141000 AMORTISSEMENTS DES CONSTRUCTIONS	-5 453,77	0,00
TOTAL	-8 217,98	0,00
Autres immobilisations corporelles		
21810000 AAI DIVERS	88 199,35	33 426,31
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	20 100,26	20 100,26
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET MAT INFORMATIQUE	16 443,63	9 009,31
21840000 MOBILIER	203 362,43	105 780,08
TOTAL	328 105,67	168 315,96
Amort. prov. autres immob. corporelles		
28181000 AMORTISSEMENTS DES AGENCEMENTS	-7 607,72	-3 334,45



Bilan actif (Détail)

AXA WEALTH SERVICES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2018	31/12/2017
28182000 AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE TRANSPORT	-7 401,30	-3 381,25
28183000 AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	-6 985,12	-3 351,92
28184000 AMORTISSEMENTS MOBILIER	-56 245,06	-29 687,60
TOTAL	-78 239,20	-39 755,22
Autres participations		
26100000 TITRES DE PARTICIPATION	1 300 000,00	1 300 000,00
TOTAL	1 300 000,00	1 300 000,00
Prov. autres participations		
29610000 DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION	-222 137,00	-222 137,00
TOTAL	-222 137,00	-222 137,00
Autres immobilisations financières		
27500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	45,00	45,00
TOTAL	45,00	45,00
Avances et acomptes sur commandes		
40910000 AVANCES VERSÉES SUR COMMANDES	3 956,00	8 355,00
TOTAL	3 956,00	8 355,00
Clients et comptes rattachés		
41110000 CLIENTS	5 478 807,73	2 729 087,01
41810000 CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	0,00	7 946,08
TOTAL	5 478 807,73	2 737 033,09
Autres créances		
40980000 RABAIS, REMISES, RISTOURNES À OBTENIR	49 561,81	262 606,90
43870000 CHARGES SOCIALES PRODUITS A RECEVOIR	1 555,74	326,88
44562000 TVA DEDUCTIBLE SUR IMMOS	0,00	15 310,02
44566000 TVA DEDUCTIBLE	3 513,00	13 559,00
44567000 CRÉDIT DE TVA A REPORTER	23 123,00	0,00
45180000 GATE	2 402 770,28	4 973 624,07
45510000 AXA	248 352,00	77 365,00
46721000 DEBITEURS DIVERS	376,97	5 141,81
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	0,00	672,00
TOTAL	2 729 252,80	5 348 605,68
Disponibilités		
51210000 BNP 661	475 442,71	169 363,78
TOTAL	475 442,71	169 363,78
Charges constatées d'avance		
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	258 827,58	201 668,93
TOTAL	258 827,58	201 668,93



Bilan passif (Détail)

AXA WEALTH SERVICES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Bilan Passif	31/12/2018	31/12/2017
Capital		
10100000 CAPITAL	46 309 000,00	42 930 000,00
TOTAL	46 309 000,00	42 930 000,00
Report à nouveau		
11900000 REPORT A NOUVEAU (DEBITEUR)	-20 843 161,29	-11 310 071,28
TOTAL	-20 843 161,29	-11 310 071,28
Provisions pour risques		
15180000 PROVISION DEPART RETRAITE	134 692,20	74 991,00
TOTAL	134 692,20	74 991,00
Emprunts et dettes auprès des étés de crédit		
51220000 BNP PAIE 861	464 024,05	133 513,99
TOTAL	464 024,05	133 513,99
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40110000 FOURNISSEURS	2 876 762,14	3 152 020,57
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	837 309,66	748 390,39
TOTAL	3 714 071,80	3 900 410,96
Dettes fiscales et sociales		
42100000 REMUNERATIONS DUES	1 136,15	1 076,90
42820000 DETTE PROVISION CP	250 343,62	104 112,00
42840000 PROVISION PARTICIPATION	218 359,38	110 147,09
43100000 SECURITE SOCIALE	333 799,52	75 285,00
43730000 ORGANISME RETRAITE	166 625,06	65 768,84
43740000 PREVOYANCE	59 859,88	65 613,54
43820000 CHARGES SOCIALES SUR PROV. CONGES PAYES	121 273,50	46 650,00
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER	71 813,05	20 647,52
44520000 TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE	52 430,00	7 908,78
44551000 TVA A DECAISSER	0,00	30 541,00
44571000 TVA COLLECTEE	7 116,39	1 195,20
44584000 TVA A REGULARISER	5 243,00	54,18
44700000 AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	48 511,00	3 134,43
44860000 ETAT - CHARGES A PAYER	123 856,00	0,00
TOTAL	1 460 366,55	532 134,48
Dettes sur immob. et comptes rattachés		
40410000 FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	0,00	1 619 233,60
40840000 FOURNISSEURS D'IMMOB. - FACTURES NON PARVENUES	118 426,47	225 030,00
TOTAL	118 426,47	1 844 263,60
Autres dettes		
46860000 CHARGES A PAYER	0,00	2,37
TOTAL	0,00	2,37
Produits constatés d'avance		
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	16 847,42	16 412,50
TOTAL	16 847,42	16 412,50



Compte de résultat (Détail)

AXA WEALTH SERVICES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2018	31/12/2017	%
Production vendue (biens)				
70880000	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	0,00	8 004,59	-100
70881000	REFACTURATION FRAIS AXA FRANCE	16 412,50	47 794,25	-65,66
TOTAL		16 412,50	55 798,84	-70,59
Production vendue (services)				
70600000	HONORAIRES ASSISTANCE	57 950,04	50 961,00	13,71
70610000	HONORAIRES GESTION	21 682 100,44	9 030 039,93	140,11
70611000	HONORAIRES NEUFLIZE	0,00	136 771,00	-100
70820000	REFACTURATION CHARGES	21,67	0,00	NS
TOTAL		21 740 072,15	9 217 771,93	135,85
Subventions d'exploitation				
74000000	SUBVENTION EXPLOIT	24 204,90	36 238,90	-33,21
TOTAL		24 204,90	36 238,90	-33,21
Reprise amort. prov. et transferts de charges				
78150000	REPRISE PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	74 991,00	18 495,00	305,47
79118000	TRANSFERT DE CHARGES	6 951,00	51 805,23	-86,58
79118100	TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	21 574,58	0,00	NS
TOTAL		103 516,58	70 300,23	47,25
Autres produits d'exploitation				
75810000	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	1,71	7,04	-75,71
TOTAL		1,71	7,04	-75,71
Autres achats et charges externes				
60410000	ACHAT D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICE	0,00	-10 546,12	-100
60610000	ENERGIE	29 832,14	21 190,82	40,78
60630000	ACHATS DE PETITS EQUIPEMENTS	27 334,81	11 154,56	145,06
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	25 827,98	14 088,02	83,33
60660000	CARBURANT	997,20	846,54	17,8
61100000	SOUS-TRAITANCE GENERALE	20 897,88	10 208,34	104,71
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	664 684,52	1 358 414,02	-51,07
61321000	LOCATION PARKING	971,56	478,00	103,26
61351000	LOCATIONS DIVERSES	1 068,71	474,40	125,28
61400000	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	70 395,71	35 032,10	100,95
61520000	ENTRETIEN SUR BIENS IMMOBILIERS	36 303,29	18 580,53	95,38
61521000	ENTRETIEN DIVERS	11 994,60	11 887,00	0,91
61550000	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS	11 028,86	10 532,85	4,71
61551000	ENTRETIEN VEHICULE	323,72	0,00	NS
61560000	MAINTENANCE	116 224,39	135 595,27	-14,29
61610000	ASSURANCES	47 524,15	31 115,22	52,74
61810000	ABONNEMENTS	9 448,72	2 704,81	249,33
62110000	PERSONNEL INTERIMAIRE	97 366,84	133 602,64	-27,12
62140000	PERSONNEL DETACHE	3 756 657,00	5 096 370,71	-26,29
62260000	HONORAIRES	308 715,78	87 613,41	252,36
62261000	HONORAIRES IT	8 000 591,22	5 815 203,71	37,58
62270000	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	3 167,16	4 126,71	-23,25
62310000	PUBLICITE	1 530,80	49 345,40	-96,9
62340000	CADEAUX	790,08	875,13	-9,72
62360000	CATALOGUES ET IMPRIMES	623,49	0,00	NS
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	187 234,55	86 323,48	116,9
62520000	INAUGURATION	0,00	1 288,90	-100
62550000	FRAIS DE DEMENAGEMENT	0,00	4 482,00	-100
62560000	MISSIONS ET RECEPTION	36 529,85	25 058,18	45,78
62610000	FRAIS POSTAUX	51 200,54	10 282,60	397,93
62620000	FRAIS TELEPHONE	12 519,51	9 904,52	26,4
62780000	SERVICES BANCAIRES	5 047,07	2 242,52	125,06
62810000	COTISATIONS	2 431,25	2 041,60	19,09
62811000	FRAIS DIVERS	4 910,62	0,00	NS

AXA WEALTH SERVICES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2018	31/12/2017	%
62812000	FORMATIONS	16 232,12	1 662,00	876.66
62820000	CONTRIBUTIONS	250,00	250,00	
TOTAL		13 560 656,12	12 982 429,87	4.45
Impôts, taxes et versements assimilés				
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	316 490,57	129 981,43	143.49
63120000	TAXE APPRENTISSAGE	23 149,00	10 353,00	123.6
63330000	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	49 564,53	25 507,96	94.31
63511100	CFE	140 788,00	9 234,00	NS
63514000	Taxe sur les véhicules de société	460,00	460,00	
63520000	TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES NON RECUPERABLES	50 303,69	0,00	NS
63580000	TAXES DIVERS	1 267,00	58,84	NS
TOTAL		582 022,79	175 595,23	231.46
Salaires et traitements				
64100000	SALAIRES	2 761 820,74	1 442 793,63	91.42
64110000	Heures complémentaires supplémentaire	-48 102,57	0,00	NS
64120000	DETTE PROVISION CP	146 231,62	53 229,00	174.72
64130000	PRIMES ET GRATIFICATIONS	799 130,43	79 648,82	903.32
64140000	INDEMNITES AVANTAGES DIVERS	38 049,09	222,72	NS
TOTAL		3 697 129,31	1 575 894,17	134.61
Charges sociales				
64510000	COTISATIONS URSSAF	1 003 760,65	380 479,14	163.81
64520000	PREVOYANCE	131 055,82	84 623,92	54.87
64530000	CHARGES RETRAITE	300 386,47	112 541,45	166.91
64580000	CHARGES SOCIALES SUR PROV. CP	74 623,50	25 528,00	192.32
64590000	CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE ET EMPLOI	-166 624,00	-65 782,00	153.3
64711000	FRAIS GESTION PEE	-6 140,72	5 547,14	-210.7
64712000	Autres charges sociales	22 889,87	0,00	NS
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	10 537,80	0,00	NS
64810000	TICKETS RESTAURANT	107 002,71	79 074,08	35.32
TOTAL		1 477 492,10	622 011,73	137.53
Dot. amort. sur immobilisations				
68110000	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	3 441 973,51	2 554 713,84	34.73
TOTAL		3 441 973,51	2 554 713,84	34.73
Dot. prov. pour risques et charges				
68150000	DOTATION PROVISIONS POUR RISQUES	134 692,20	74 991,00	79.61
TOTAL		134 692,20	74 991,00	79.61
Autres charges d'exploitation				
65110000	REDEVANCES	599 730,00	576 827,97	3.97
65800000	DIFF REGL.	9,11	10,36	-12.07
TOTAL		599 739,11	576 838,33	3.97
Autres intérêts et produits assimilés				
76810000	PRODUITS FINANCIERS	0,00	7 792,42	-100
TOTAL		0,00	7 792,42	-100
Dotations financières amort. prov.				
68680000	DOTATION AUX PROVISIONS FINANCIERES	0,00	222 137,00	-100
TOTAL		0,00	222 137,00	-100
Intérêts et charges assimilées				
66810000	FRAIS COMPTE GATE	20 244,31	20 169,31	0.37



Compte de résultat (Détail)

AXA WEALTH SERVICES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2018	31/12/2017	%
TOTAL	20 244,31	20 169,31	0,37
Charges exceptionnelles op. gestion			
67120000 PENALITES, AMENDES FISCALES ET PENALES	224,00	812,00	-72,41
67180000 CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES	400 000,00	0,00	NS
TOTAL	400 224,00	812,00	NS
Participation des salariés aux résultats			
69100000 PARTICIPATION DES SALARIES	190 891,83	115 406,89	65,41
TOTAL	190 891,83	115 406,89	65,41
Impôts sur les bénéfices			
69921000 CREDIT IMPOT RECHERCHE	-208,00	0,00	NS
69924000 CREDIT D'IMPOT MECENAT	-4 421,00	0,00	NS
TOTAL	-4 629,00	0,00	NS

AXA Wealth Services
Société par actions simplifiée au capital de
46 309 000 euros
Siège social : 14 avenue Jacqueline Auriol 33700 Mérignac
R.C.S. Bordeaux 813719259

DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIEES
DU 27 JUIN 2019

Le 27 juin 2019, à 10 heures à Nanterre,

Les associées,

- AXA France VIE, société anonyme, entreprise régie par le code des assurances, dont le siège social est situé au 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex, numéro de siren 310 499 959, représentée par Julie Barbey, spécialement habilitée à cet effet, propriétaire de 110 258 actions composant le capital de la société AXA Wealth Services
- AXA Assurances Vie Mutuelle, société d'assurance mutuelle, entreprise régie par le code des assurances, dont le siège social est situé au 313 Terrasses de l'Arche – 92727 Nanterre Cedex, numéro de siren 353 457 245, représentée par Madame Aurélie Langlois-Colson, spécialement habilitée à cet effet, propriétaire de 5 742 actions composant le capital de la société AXA Wealth Services

en présence de Monsieur Jean Malhomme, président de la société AXA Wealth Services, exerçant, conformément à l'article 227-1 du code de commerce les compétences de l'assemblée générale ordinaire de la société AXA Wealth Services relatives aux points suivants :

- Rapports de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice social clos le 31 décembre 2018
- Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2018
- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2018 ; affectation du résultat
- Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce
- Renouvellement du mandat du directeur général délégué
- Renouvellement du mandat de 4 membres du conseil

- Pouvoirs en vue des formalités

après avoir pris connaissance des documents suivants : comptes annuels de l'exercice 2018, le rapport de gestion du président, les rapports du commissaire aux comptes et des projets des décisions soumis à l'approbation des associés,

ont pris les décisions suivantes sous forme d'acte sous seing privé prévu à l'article 24 des statuts de la société AXA Wealth Services.

Etant précisé que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans le délai fixé par lesdites dispositions.

Première décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président et du rapport des commissaires aux comptes, et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, lesquels font ressortir un résultat déficitaire de 2 216 228 € décide de les approuver tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations qui les concernent.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Deuxième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 2 216 228 € au compte report à nouveau.

Consécutivement à cette affectation, le compte report à nouveau sera débiteur de :

- Perte de l'exercice : - 2 216 228 €
- Report à nouveau débiteur avant affectation : - 20 843 161 €

Soit un report à nouveau débiteur de : - 23 059 389 €

Conformément à l'article 243-bis du Code général des impôts, la collectivité des associés constate qu'il n'y a pas eu de dividende distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Troisième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L 227-10 du Code de commerce donne acte au commissaire aux comptes de son rapport spécial sur les conventions règlementées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Quatrième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code engagées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, qui s'élèvent à un montant global de 360 euros.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Cinquième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de directeur général délégué de Monsieur Alexandre Rosette, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Sixième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil d'AXA France Vie, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Septième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil d'AXA France IARD, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Huitième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil d'AXA Assurances IARD Mutuelle, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Neuvième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil

d'AXA Assurances Vie Mutuelle, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Dixième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Les présentes décisions seront consignées dans le registre de la société.

Copie Certifiée Conforme
Jean Malhomme
Président

AXA Wealth Services
Société par actions simplifiée au capital de
46 309 000 euros
Siège social : 14 avenue Jacqueline Auriol 33700 Mérignac
R.C.S. Bordeaux 813719259

DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIEES
DU 27 JUIN 2019

Le 27 juin 2019, à 10 heures à Nanterre,

Les associées,

- AXA France VIE, société anonyme, entreprise régie par le code des assurances, dont le siège social est situé au 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex, numéro de siren 310 499 959, représentée par Julie Barbey, spécialement habilitée à cet effet, propriétaire de 110 258 actions composant le capital de la société AXA Wealth Services
- AXA Assurances Vie Mutuelle, société d'assurance mutuelle, entreprise régie par le code des assurances, dont le siège social est situé au 313 Terrasses de l'Arche – 92727 Nanterre Cedex, numéro de siren 353 457 245, représentée par Madame Aurélie Langlois-Colson, spécialement habilitée à cet effet, propriétaire de 5 742 actions composant le capital de la société AXA Wealth Services

en présence de Monsieur Jean Malhomme, président de la société AXA Wealth Services, exerçant, conformément à l'article 227-1 du code de commerce les compétences de l'assemblée générale ordinaire de la société AXA Wealth Services relatifs aux points suivants :

- Rapports de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice social clos le 31 décembre 2018
- Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2018
- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2018 ; affectation du résultat
- Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce
- Renouvellement du mandat du directeur général délégué
- Renouvellement du mandat de 4 membres du conseil

- Pouvoirs en vue des formalités

après avoir pris connaissance des documents suivants : comptes annuels de l'exercice 2018, le rapport de gestion du président, les rapports du commissaire aux comptes et des projets des décisions soumis à l'approbation des associés,

ont pris les décisions suivantes sous forme d'acte sous seing privé prévu à l'article 24 des statuts de la société AXA Wealth Services.

Etant précisé que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans le délai fixé par lesdites dispositions.

Première décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président et du rapport des commissaires aux comptes, et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, lesquels font ressortir un résultat déficitaire de 2 216 228 € décide de les approuver tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations qui les concernent.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Deuxième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 2 216 228 € au compte report à nouveau.

Consécutivement à cette affectation, le compte report à nouveau sera débiteur de :

- Perte de l'exercice : - 2 216 228 €
- Report à nouveau débiteur avant affectation : - 20 843 161 €

Soit un report à nouveau débiteur de : - 23 059 389 €

Conformément à l'article 243-bis du Code général des impôts, la collectivité des associés constate qu'il n'y a pas eu de dividende distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Troisième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L 227-10 du Code de commerce donne acte au commissaire aux comptes de son rapport spécial sur les conventions règlementées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Quatrième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code engagées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, qui s'élèvent à un montant global de 360 euros.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Cinquième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de directeur général délégué de Monsieur Alexandre Rosette, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Sixième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil d'AXA France Vie, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Septième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil d'AXA France IARD, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Huitième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil d'AXA Assurances IARD Mutuelle, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Neuvième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil

d'AXA Assurances Vie Mutuelle, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Dixième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Les présentes décisions seront consignées dans le registre de la société.

Copie Certifiée Conforme
Jean Malhomme
Président

AXA Wealth Services
Société par actions simplifiée au capital de
46 309 000 euros
Siège social : 14 avenue Jacqueline Auriol 33700 Mérignac
R.C.S. Bordeaux 813719259

DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIEES
DU 27 JUIN 2019

Le 27 juin 2019, à 10 heures à Nanterre,

Les associées,

- AXA France VIE, société anonyme, entreprise régie par le code des assurances, dont le siège social est situé au 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex, numéro de siren 310 499 959, représentée par Julie Barbey, spécialement habilitée à cet effet, propriétaire de 110 258 actions composant le capital de la société AXA Wealth Services
- AXA Assurances Vie Mutuelle, société d'assurance mutuelle, entreprise régie par le code des assurances, dont le siège social est situé au 313 Terrasses de l'Arche – 92727 Nanterre Cedex, numéro de siren 353 457 245, représentée par Madame Aurélie Langlois-Colson, spécialement habilitée à cet effet, propriétaire de 5 742 actions composant le capital de la société AXA Wealth Services

en présence de Monsieur Jean Malhomme, président de la société AXA Wealth Services, exerçant, conformément à l'article 227-1 du code de commerce les compétences de l'assemblée générale ordinaire de la société AXA Wealth Services relatives aux points suivants :

- Rapports de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice social clos le 31 décembre 2018
- Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2018
- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2018 ; affectation du résultat
- Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce
- Renouvellement du mandat du directeur général délégué
- Renouvellement du mandat de 4 membres du conseil

- Pouvoirs en vue des formalités

après avoir pris connaissance des documents suivants : comptes annuels de l'exercice 2018, le rapport de gestion du président, les rapports du commissaire aux comptes et des projets des décisions soumis à l'approbation des associés,

ont pris les décisions suivantes sous forme d'acte sous seing privé prévu à l'article 24 des statuts de la société AXA Wealth Services.

Etant précisé que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans le délai fixé par lesdites dispositions.

Première décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président et du rapport des commissaires aux comptes, et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, lesquels font ressortir un résultat déficitaire de 2 216 228 € décide de les approuver tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations qui les concernent.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Deuxième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 2 216 228 € au compte report à nouveau.

Consécutivement à cette affectation, le compte report à nouveau sera débiteur de :

- Perte de l'exercice : - 2 216 228 €
- Report à nouveau débiteur avant affectation : - 20 843 161 €

Soit un report à nouveau débiteur de : - 23 059 389 €

Conformément à l'article 243-bis du Code général des impôts, la collectivité des associés constate qu'il n'y a pas eu de dividende distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Troisième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L 227-10 du Code de commerce donne acte au commissaire aux comptes de son rapport spécial sur les conventions règlementées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Quatrième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code engagées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, qui s'élèvent à un montant global de 360 euros.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Cinquième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de directeur général délégué de Monsieur Alexandre Rosette, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Sixième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil d'AXA France Vie, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Septième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil d'AXA France IARD, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Huitième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil d'AXA Assurances IARD Mutuelle, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Neuvième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil

d'AXA Assurances Vie Mutuelle, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

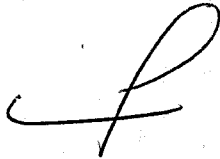
Dixième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Les présentes décisions seront consignées dans le registre de la société.

Copie Certifiée Conforme
Jean Malhomme
Président



AXA Wealth Services
Société par actions simplifiée au capital de
46 309 000 euros
Siège social : 14 avenue Jacqueline Auriol 33700 Mérignac
R.C.S. Bordeaux 813719259

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 31/12/2018

Certifié conforme
Le Président



Jean Malhomme

AXA Wealth Services

**Société par actions simplifiée au capital de 46 309 000 €
14 avenue Jacqueline Auriol 33 700 Mérignac
R.C.S. Bordeaux 813719259**

(la « Société »)

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2018

AXA Wealth Services

Chers associés,

Nous vous présentons le rapport que nous avons établi afin de vous rendre compte de la situation de la société au cours de l'exercice comptable écoulé et clôturé le 31 décembre 2018.

Nous espérons que les comptes annuels, annexés au présent rapport, feront l'objet de votre part d'un vote d'approbation.

Par ailleurs, l'ensemble des autres documents à vous communiquer a été tenu à votre disposition dans les délais légaux.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES****A – Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé**

Au cours de l'exercice 2018, la Société a poursuivi sa croissance entamée en 2016.

Cette croissance d'activité est perceptible par le niveau du chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires de la Société s'est élevé à 21 756 485 € contre 9 273 570 € en 2017. Cette croissance de chiffre d'affaires est expliquée par le volume croissant de commissions de gestion et de courtage réglées par AXA France, au titre des activités de commercialisation et de gestion des contrats qui ont été déléguées par AXA France à AXA Wealth Services.

Cet accroissement des revenus est lié à :

- La hausse du volume de contrats dont la gestion a été déléguée par AXA France à AXA Wealth Services
- L'élargissement de l'activité du segment Affluent sur la région Sud-Est.

L'exercice 2018 a été marqué par :

- Des travaux de développement IT de nouveaux services et la migration de portefeuilles de contrats d'AXA France
- La poursuite de la trajectoire de recrutement des salariés afin d'absorber la reprise de l'activité Wealth et des nouvelles activités sur le segment des Affluent et de DSV

Au cours de l'exercice 2018, la société AXA Wealth Services a enregistré une perte de 2 216 228 €. Pour rappel, le résultat au cours de l'exercice 2017 faisait état d'une perte à hauteur de 9 533 090 €.

Afin de financer les développements importants ayant été réalisés, la société a pu bénéficier au cours de l'exercice 2018, d'une augmentation de capital de 3 379 000€.

B – Evènements importants survenus au cours de l'exercice écoulé : Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

La Société a bénéficié d'une augmentation de capital au cours de l'exercice 2018.

Par décision collective des associés en date du 27 juin 2018, le capital social a été augmenté de 3 379 000 euros par l'émission de 33 790 actions de 100 euros de nominal chacune portant le capital à 46 309 000 euros.

Parmi les autres évènements majeurs survenus au cours de l'exercice 2018, il est important de rappeler :

- Les 17 et 18 novembre, a eu lieu la première vague de migration des contrats d'Axiome V1 vers Axiome AWS (56 866 contrats / 2 produits / 6, 05 Mds € d'encours). Un reliquat de 2000 contrats n'a pas été migré pour des raisons techniques
- La réalisation de nombreux travaux de développement informatique notamment sur l'offre business (mandat tiers Herez, poste GP, intégration de nouveaux dépositaires, ...), le réglementaire (Flat Tax, GDPR) et l'industrialisation avec le module décès, la migration TC, etc...
- La poursuite de développement de l'activité Affluent sur le Sud-Ouest, et son élargissement sur le Sud-Est en octobre/novembre 2018
- Une hausse des effectifs en lien avec l'accroissement de l'activité, soit un recrutement de 76 salariés, avec 57 salariés sur le périmètre Wealth et 19 sur le périmètre Affluent
- L'aménagement et la mise en fonction du nouveau site de Mérignac Côté Ouest

C – Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La suite du développement du programme AXA Wealth Services est jalonnée par les points d'étapes suivants :

- La poursuite de la migration des produits d'Axiome V1 en 2019 avec le 2ème lot (PAB et GP) et le reliquat des 2000 contrats du 1^{er} lot
- Le lancement de la nouvelle offre GP avec 2 produits phares
- La reprise des services clients de la région Nord-Est sur le périmètre Affluent
- L'accroissement des effectifs pour soutenir l'activité générée par les migrations
- La poursuite des travaux de développement IT
- La finalisation des travaux d'aménagement du nouveau site

D – Autres évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

E – Activité en matière de recherche et développement

Nous vous informons, en vertu des dispositions de l'article L. 232-1 du Code de commerce, que la Société n'a effectué, eu égard à son activité, aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EXAMEN DES COMPTES SOCIAUX

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Nous vous indiquons ci-après le détail des principaux postes du compte de résultat et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

A - Bilan**• Actif**

L'actif du bilan s'élève au 31 décembre 2018 à 29 158 038 € contre 28 588 567 € l'année précédente.

Il est constitué des postes :

- > « Immobilisations incorporelles » pour 18 457 986 €.
- > « Immobilisations corporelles » pour 675 857 €.
- > « Immobilisations financières » pour 1 077 908 €.
- > « Avances & acomptes versés sur commandes » pour 3 956 €
- > « Clients et comptes rattachés » pour 5 478 807 €.
- > « Autres créances » pour 2 729 252 €
- > « Disponibilités » pour 475 442 €
- > « Charges constatées d'avances » pour 258 827€

• Passif

- > Les capitaux propres s'élèvent à 23 249 610 €.

Les dettes, d'un montant de 5 756 888 €, sont principalement constituées des postes :

- > « Emprunts & dettes assimilées » pour 464 024 €.
- > « Dettes fournisseurs et comptes rattachés » pour 3 714 071 €.
- > « Dettes fiscales et sociales » pour 1 460 366 €.
- > « Dettes sur immobilisations & comptes rattachés » pour 118 426 €

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 134 692 €. Elles correspondent aux provisions d'engagements sociaux (IFC & PRS).

B - Compte de résultat

Compte tenu de ce qui précède, le résultat de l'exercice se traduit par une perte de 2 216 228 € contre une perte de 9 533 090 € en 2017.

- **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demanderons d'approuver les amortissements excédentaires non déductibles des bénéfices visés à l'article 39-4 de ce Code dont le montant s'élève à 360 €.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 2 216 228 € au report à nouveau, qui, après affectation, s'élèverait à -23 059 389 €.

Nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

RAPPORT DU PRESIDENT

AXA Wealth Services

EXERCICE 2018

DELAIS DE PAIEMENT

A – Fournisseurs

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs par date d'échéance au titre du dernier exercice clos.

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Exercice clos au 31.12.2018					
Factures fournisseurs reçues par date d'échéance	Paiement à 30 jours	Paiement de 31 à 60 jours	Paiement de 61 à 90 jours	Paiement à plus de 90 jours	Total
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombres de factures concernées	139	9	1	0	149
Montant des factures concernées TTC	2 809 593	59 922	7 247	0	2 876 762
Pourcentage du montant total des achats TTC	97,67%	2,08%	0,25%	0,00%	100,00%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre des factures exclues					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai – article L.441-6 ou article L.443-1 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<i>Délai légal de 30 jours</i>				

RAPPORT DU PRESIDENT

AXA Wealth Services

EXERCICE 2018

B – Clients

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après les informations relatives aux délais de paiement des clients par date d'échéance au titre du dernier exercice clos.

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Exercice clos au 31.12.2018					
Factures clients émises par date d'échéance	Paiement à 30 jours	Paiement de 31 à 60 jours	Paiement de 61 à 90 jours	Paiement à plus de 90 jours	Total
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombres de factures concernées	7	2	0	5	14
Montant des factures concernées TTC	5 432 207,74	4 050,00	0,00	42 550,00	5 478 808
Pourcentage du montant total du chiffre d'affaires TTC	99,15%	0,07%	0,00%	0,78%	100,00%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre des factures exclues	0				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai – article L.441-6 ou article L.443-1 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<i>Délai légal de 30 jours</i>				

FILIALES ET PARTICIPATIONS

A - Prises de participations significatives ou prises de contrôle en France au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a effectué aucune prise de participation dans une société ayant son siège social en France représentant plus de 5%, 10%, 20%, 33,33% ou 50% du capital de cette société ou ne s'est assurée le contrôle de société ayant son siège social en France.

La société détient 26 % du capital social de la société Manymore.

B - Filiales et sociétés contrôlées en France et à l'étranger

La Société ne détient aucune filiale et ne contrôle aucune société.

SUCCESSALES

Au 31 décembre 2018, la Société ne disposait d'aucune succursale.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Au cours de l'exercice 2018, il n'a pas été conclu par la Société de nouvelles conventions réglementées au sens de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Par ailleurs, aucune convention conclue précédemment ne s'est poursuivie sur l'exercice clos le 31 décembre 2018.

ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

La Société est dirigée par un président, M. Jean Malhomme assisté d'un directeur général délégué, M. Alexandre Rosette.

La gestion de la Société est contrôlée par un conseil de surveillance, composé de 4 membres.

Nous vous informons qu'en date du 28 novembre 2018, la société AXA France Assurance a démissionné de son mandat de membre du conseil. Monsieur Olivier Mariée a été désigné représentant permanent d'AXA Assurances IARD Mutuelle en remplacement de David Guillot de Suduirault, démissionnaire.

En date du 06 décembre 2018, Monsieur Ulrich Noailly a été désigné représentant permanent d'AXA France Vie en remplacement de Madame Charlotte Coquebert de Neuville, démissionnaire.

Par ailleurs, nous vous informons qu'il sera proposé à la décision des associés le renouvellement du mandat de Monsieur Alexandre Rosette, directeur général délégué pour une durée de 4 ans soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Il sera également proposé de renouveler le mandat de membre du conseil de :

- AXA France Vie pour une durée de 4 ans, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- AXA France IARD pour une durée de 4 ans, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- AXA Assurances IARD Mutuelle pour une durée de 4 ans, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- AXA Assurances Vie Mutuelle pour une durée de 4 ans, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aucun mandat de commissaire aux comptes, titulaire et suppléant, n'arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée générale.

LE PRESIDENT

AXA WEALTH SERVICES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

MAZARS

61 QUAI DE PALUDATE - 33800 BORDEAUX

TEL : +33 (0)5 57 92 29 60

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

AXA WEALTH SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 46 309 000 €

Siège social : 14 avenue Jacqueline Auriol 33700 Mérignac

RCS : 813 719 259 RCS Bordeaux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts constitutifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société [AXA WEALTH SERVICES] relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note 2.1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations incorporelles et, notamment, à l'activation et à l'amortissement de certains coûts engagés dans le cadre du développement par votre société d'une plateforme informatique.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans la note 2.1 de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 14 juin 2019

Le Commissaire aux comptes

MAZARS



François LEMBEZAT

Comptes annuels



AXA WEALTH SERVICES

N° SIRET : 81371925900034

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 31/12/2018			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2017	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	600 000	370 491	229 508	349 508
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	24 332 616	6 104 138	18 228 477	18 567 564
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	24 932 616	6 474 630	18 457 986	18 917 072
		Terrains				
		Constructions	434 209	8 217	425 991	
	Inst. techniques, mat. out. industriels					
	Autres immobilisations corporelles	328 105	78 239	249 866	128 560	
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	762 314	86 457	675 857	128 560	
	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	1 300 000	222 137	1 077 863	1 077 863	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	45		45	45	
	TOTAL	1 300 045	222 137	1 077 908	1 077 908	
Total de l'actif immobilisé		26 994 976	6 783 224	20 211 751	20 123 541	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commandes	3 956		3 956	8 355
Créances ⁽¹⁾	Clients et comptes rattachés	5 478 807		5 478 807	2 737 033	
	Autres créances	2 729 252		2 729 252	5 348 605	
	Capital souscrit et appelé, non versé					
	TOTAL	8 208 060		8 208 060	8 085 638	
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie	475 442		475 442	169 363	
	Disponibilités	475 442		475 442	169 363	
	TOTAL	475 442		475 442	169 363	
Charges constatées d'avance		258 827		258 827	201 668	
Total de l'actif circulant		8 946 286		8 946 286	8 465 026	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		35 941 263	6 783 224	29 158 038	28 588 567	
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				45	
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

AXA WEALTH SERVICES

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Au 31/12/2018	Exercice précédent	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 46 309 000)	46 309 000	42 930 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Ecart de réévaluation			
	Ecart d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale			
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau	-20 843 161	-11 310 071	
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-2 216 228	-9 533 090		
Situation nette avant répartition	23 249 610	22 086 838		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
	Total	23 249 610	22 086 838	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total			
Provisions	Provisions pour risques	134 692	74 991	
	Provisions pour charges			
	Total	134 692	74 991	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	464 024	133 513	
	Emprunts et dettes financières divers (3)			
		Total	464 024	133 513
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 714 071	3 900 410	
	Dettes fiscales et sociales	1 460 366	532 134	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	118 426	1 844 263	
Autres dettes		2		
Instruments de trésorerie				
	Total	5 292 864	6 276 811	
Produits constatés d'avance	16 847	16 412		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	5 773 736	6 426 737	
Écart de conversion passif				
	TOTAL DU PASSIF	29 158 038	28 588 567	
	Crédit-bail immobilier			
	Crédit-bail mobilier			
	Effets portés à l'escompte et non échus			
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1),	à plus d'un an		
		à moins d'un an		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	5 773 736	6 426 737		
(3) dont emprunts participatifs	464 024	133 513		

AXA WEALTH SERVICES

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois
 01/01/2018 31/12/2018 12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	16 412		16 412	55 798
	- Services	21 740 072		21 740 072	9 217 771
	Chiffre d'affaires net	21 756 484		21 756 484	9 273 570
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			24 204	36 238
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			103 516	70 300
	Autres produits			1	7
	Total			21 884 207	9 380 116
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			13 560 656	12 982 429
	Impôts, taxes et versements assimilés			582 022	175 595
	Salaires et traitements			3 697 129	1 575 894
	Charges sociales			1 477 492	622 011
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations amortissements		3 441 973	2 554 713
		• sur actif circulant provisions			
Autres charges			134 692	74 991	
			599 739	576 838	
	Total			23 493 705	18 562 474
	Résultat d'exploitation	A		-1 609 497	-9 182 357
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				7 792
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			7 792	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				222 137
	Intérêts et charges assimilées (5)			20 244	20 169
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			20 244	242 306
	Résultat financier	D		-20 244	-234 513
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		-1 629 741	-9 416 871

AXA WEALTH SERVICES

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois
 01/01/2018 31/12/2018 12 mois

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	400 224	812
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	400 224	812
Résultat exceptionnel		F -400 224	-812
Participation des salariés aux résultats		G 190 891	115 406
Impôt sur les bénéfices		H -4 629	
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		-2 216 228	-9 533 090
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



AXA WEALTH SERVICES

Annexe





SAS AXA WEALTH SERVICES

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2018

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Événements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	3
2.1	Actif immobilisé	3
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	5
2.1.3	Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.	6
2.1.4	Informations relatives aux filiales et participations	6
2.2	Actif circulant	7
2.2.1	Produits à recevoir	7
2.3	Capitaux propres	8
2.3.1	Capital social	8
2.3.2	Variation des capitaux propres	8
2.4	Passifs et provisions	8
2.4.1	Provisions	8
2.4.2	Charges à payer	10
2.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	11
2.6	Compte de résultat	13
2.6.1	Ventilation du chiffre d'affaires	13
2.6.2	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	13
3	Informations relatives à la fiscalité	14
3.1	Impôt sur les bénéfices	14
3.1.1	Ventilation	14
3.1.2	Autres informations spécifiques	14
3.1.3	Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	14
4	Informations relatives à l'effectif	15
5	Engagements hors bilan	16
5.1	Engagements reçus	16
6	Événements postérieurs à la clôture	17

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

Au cours de l'exercice 2018, la société a enregistré une perte de 2 216 228 € contre une perte de 9 533 090 € au cours de l'exercice précédent.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les actifs incorporels figurant à l'actif du bilan correspondent à des modules de la plateforme de services du portefeuille d'Assurance Vie Haut de Gamme d'AXA France. Certains de ces modules ont été mis en service sur l'exercice.

L'ensemble des dépenses facturées à la société a fait l'objet d'une distinction activable / non activable en fonction de la réglementation comptable en vigueur concernant les logiciels.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	600 000	-	-	600 000
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	21 396 431	2 936 185	-	24 332 616
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	324 542	-	324 542
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	-	109 667	-	109 667
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	33 426	54 773	-	88 199
	Matériel de transport	20 100	-	-	20 100
	Matériel de bureau et mobilier informatique	114 789	105 017	-	219 806
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	168 316	593 999	-	762 314
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	1 300 000	-	-	1 300 000
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	45	-	-	45
	TOTAL IV	1 300 045	-	-	1 300 045
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	23 464 792	3 530 184	-	26 994 975

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	250 492	120 000	-	370 492
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	2 828 867	3 275 272	-	6 104 138
Terrains	-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	5 454	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	2 764	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements et aménagements divers	3 334	4 273	-
	Matériel de transport	3 381	4 020	-
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 040	30 191	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-
TOTAL III	39 755	46 702	-	86 457
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)	3 119 114	3 441 974	-	6 561 087

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.3 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

2.1.3.1 Frais d'établissement

La société a opté pour l'activation des frais d'établissements au cours de l'exercice 2015. Ces frais sont amortis sur 5 ans, selon le mode linéaire.

2.1.4 Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Participations (10 à 50% capital détenu)	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
Titres Manymore 492.168.570		26,01 %	1 300 000	1 077 863		
Observation : La société a acquis au cours de l'exercice 2016, 1 392 actions de la SAS Manymore pour 1 300 K€, représentant 26,01 % des titres de la société.						

B. Transactions avec les parties liées

Une indemnité transactionnelle exceptionnelle a été conclue sur l'exercice avec la filiale Manymore pour 400 K€.

2.2 Actif circulant

2.2.1 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTERETS COURUS	
Immobilisations financières	
Participations groupe	
Participations Hors groupe	
Clients	
Associés	
Valeurs mobilières de placements	
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	49 562
Personnel	
Sécurité sociale	1 556
Etat	
Divers	
TOTAL	51 118

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après ;	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	42 930	42 930 000
Augmentation de capital	3 379	3 379 000
Position fin de l'exercice	46 309	46 309 000

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	42 930 000	3 379 000	-	46 309 000
Réserves, primes et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-11 310 071	-	9 533 090	-20 843 161
Résultat	- 9 533 090	9 533 090	2 216 228	- 2 216 228
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	22 086 839	12 912 090	11 749 318	23 249 611

2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	74 991	134 692	74 991	134 692
TOTAL	74 991	134 692	74 991	134 692

2.4.1.1 Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	74 991	134 692	74 991	134 692
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer*	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	74 991	134 692	74 991	134 692

2.4.1.2 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Le régime d'indemnités de départ en retraite résulte de la convention collective de l'assurance. Le montant de l'engagement total s'élève à 134 692 € au 31.12.2018.

2.4.2 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	250 344
Charges sociales provisionnées	121 274
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	
Dettes part. groupe	
Dettes part. hors groupe	
Dettes sociétés en participation	
Fournisseurs	
Associés	
Banques	
Concours bancaires courants	
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir – fournisseurs généraux	837 310
Factures à recevoir – fournisseurs d'immobilisations	118 426
RRR à accorder, avoirs à établir	
Participation des salariés	218 359
Personnel	
Sécurité sociale	71 813
Autres charges fiscales	123 856
Divers	
TOTAL	1 741 382

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-		
	Prêts		-	-		
	Autres immobilisations financières		45	-	45	
	Avances et acomptes versés sur commandes		3 956	3 956		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-		
	Autres créances clients		5 478 808	5 478 808	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-	
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 556	1 556	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		-	-	
		Taxe sur la valeur ajoutée		26 636	26 636	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		-	-	-
		Divers		-	-	-
	Groupe et associés		2 651 122	2 651 122	-	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		49 939	49 939	-	
	Charges constatées d'avance		258 828	258 828	-	
TOTAL		8 470 890	8 470 845	45		

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	464 024	464 024	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		3 714 072	3 714 072	-	-
Personnel et comptes rattachés		469 839	469 839	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		753 371	753 371	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	64 789	64 789	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	172 367	172 367	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		118 426	118 426	-	-
Groupe et associés		-	-	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		16 847	16 847	-	-
TOTAL		5 773 735	5 773 735	-	-

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	16 413	-	16 413
- Biens			
- Services	21 740 072	-	21 740 072
Chiffre d'affaires net	21 756 484	-	21 756 484

2.6.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	Montant
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	30 733
Au titre d'autres prestations	
Honoraires totaux	30 733

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Impôt sur les bénéfices

3.1.1 Ventilation

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	-1 816 004	- 400 224
Impôt au taux de :	-	-
Impôt sur PVLT	-	-
Résultat après impôts	-1 816 004	- 400 224

3.1.2 Autres informations spécifiques

- Déficits antérieurs reportables : 1 651 013 €
- Société intégrée fiscalement : Axa Wealth Services fait partie d'un groupe fiscalement intégré. Elle enregistre en charge l'impôt théorique qu'elle aurait payé si elle était imposée séparément.
 - Identité société mère : AXA, 25 rue Matignon 75008 Paris

3.1.3 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de l'entité à la clôture de l'exercice s'élève à 166 624 €.

Au compte de résultat, l'entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel (charges sociales).

Au bilan, il a été imputé sur le compte-courant de la société mère.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être demandé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par l'entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.

Le CICE a permis notamment de participer au financement des investissements.

4 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie, en équivalent temps plein.

	<i>Personnel salarié</i>
Cadres	18,24
Agents de maîtrise et Techniciens	0,29
Employés	98,43
Ouvriers	
TOTAL	116,96

5 Engagements hors bilan

5.1 Engagements reçus

Axa France s'est porté caution à hauteur du dépôt de garantie de 3 mois de loyer pour 66 K€ HT.

6 Evènements postérieurs à la clôture

Néant

AXA Wealth Services
Société par actions simplifiée au capital de
46 309 000 euros
Siège social : 14 avenue Jacqueline Auriol 33700 Mérignac
R.C.S. Bordeaux 813719259

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le **16 AOUT 2019**

sous le N°

19798

404 231 201

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

Certifié conforme
Le Président



Jean Malhomme

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

300 EAST 5TH STREET
CHICAGO, ILL. 60607

TEL: 773-936-3000

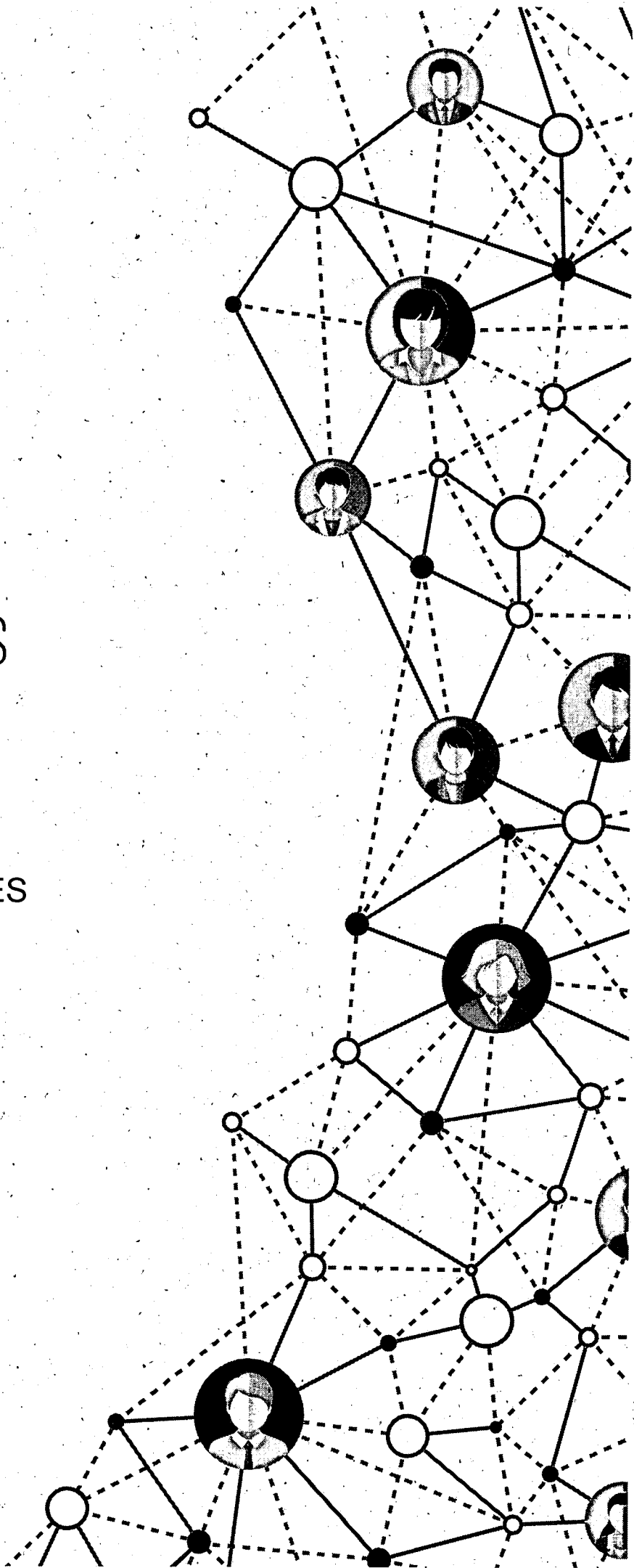


Comptes annuels

AXA WEALTH SERVICES

31/12/2018

Ce document contient 34 pages





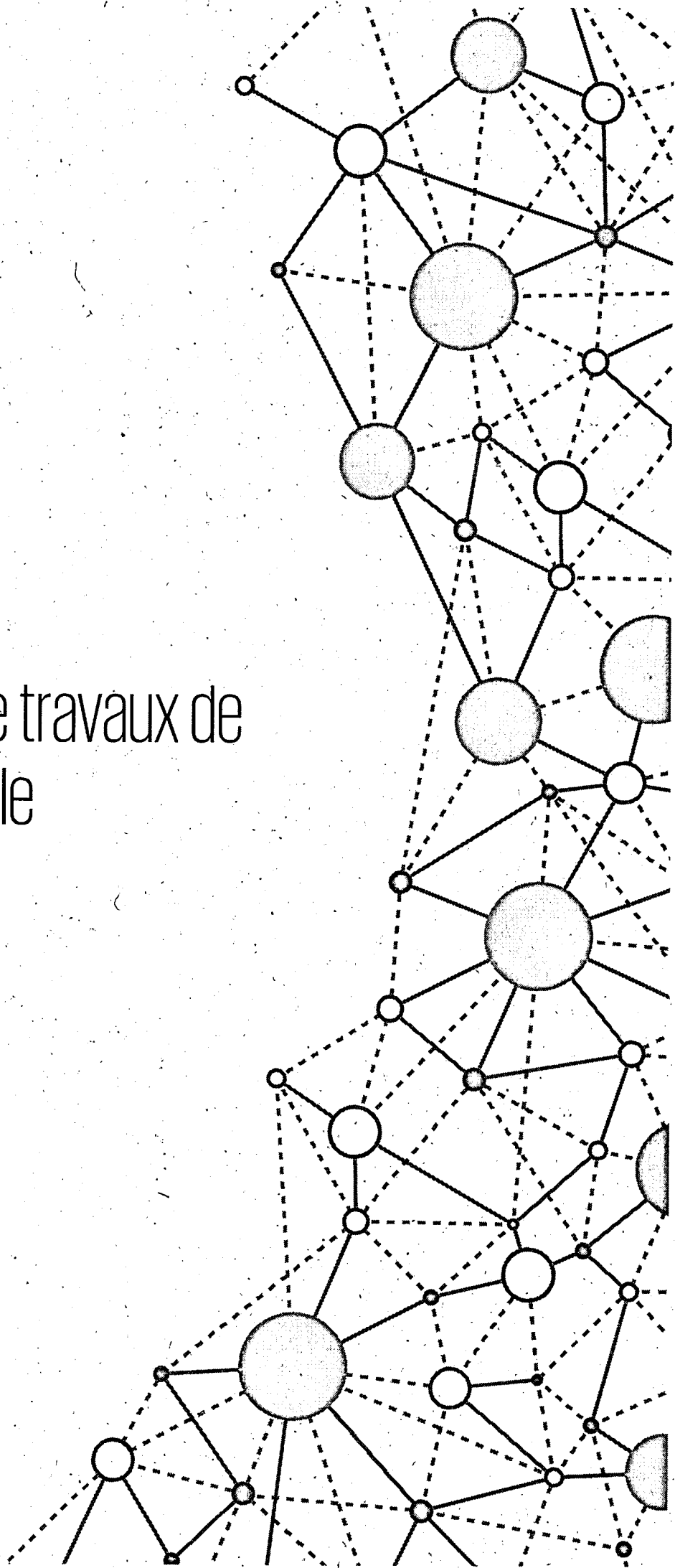
AXA WEALTH SERVICES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Compte-rendu de travaux de l'expert-comptable</i>	3
1.1	Compte rendu de travaux de l'expert-comptable	4
2	<i>Comptes annuels</i>	5
2.1	Bilan actif	6
2.2	Bilan passif	7
2.3	Compte de résultat	8
2.4	Annexe	10
3	<i>Détail des comptes</i>	28
3.1	Bilan actif (Détail)	29
3.2	Bilan passif (Détail)	31
3.3	Compte de résultat (Détail)	32

Compte-rendu de travaux de l'expert-comptable





KPMG Entreprises
Bordeaux Aquitaine
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80
Site internet : www.kpmg.fr

Axa Wealth Services
Monsieur Jean Malhomme
14 avenue Jacqueline Auriol
33700 Mérignac

Mérignac, le 9 avril 2019

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 24 novembre 2015, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la SAS Axa Wealth Services relatif à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018, qui se caractérise par les données suivantes :

— Total du bilan :	29 158 038	EUR
— Chiffre d'affaires :	21 756 484	EUR
— Résultat net comptable :	- 2 216 228	EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

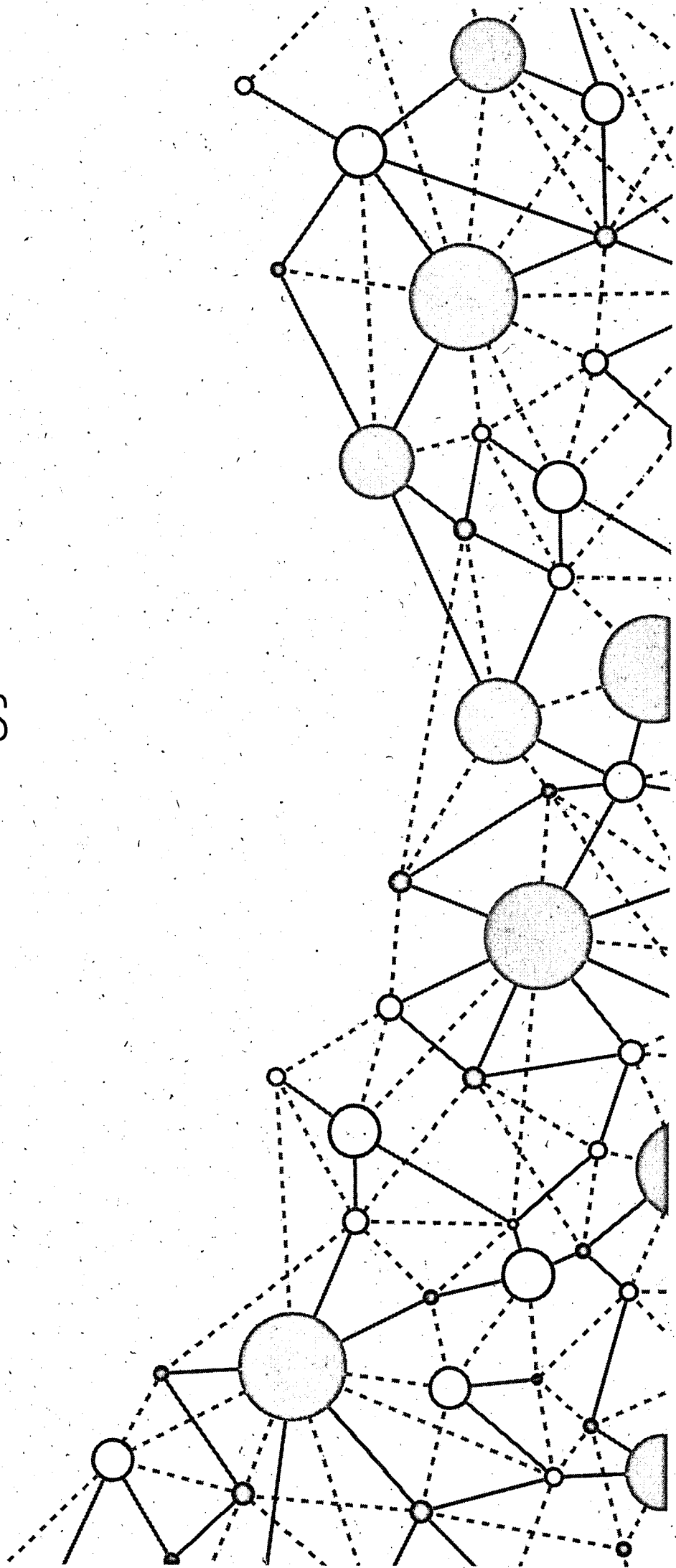
KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Xavier Borotra
Associé



AXA WEALTH SERVICES

Comptes annuels



AXA WEALTH SERVICES

N° SIRET : 81371925900034

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 31/12/2018			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2017	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	600 000	370 491	229 508	349 508
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	24 332 616	6 104 138	18 228 477	18 567 564
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	24 932 616	6 474 630	18 457 986	18 917 072	
	Immobilisations corporelles	Terrains	434 209	8 217	425 991	
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. industriels		328 105	78 239	249 866	128 560	
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	762 314	86 457	675 857	128 560		
Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	1 300 000	222 137	1 077 863	1 077 863	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
Autres immobilisations financières	45		45	45		
TOTAL	1 300 045	222 137	1 077 908	1 077 908		
Total de l'actif immobilisé		26 994 976	6 783 224	20 211 751	20 123 541	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 956		3 956	8 355	
Créances	Clients et comptes rattachés	5 478 807		5 478 807	2 737 033	
	Autres créances	2 729 252		2 729 252	5 348 605	
	Capital souscrit et appelé, non versé					
TOTAL	8 208 060		8 208 060	8 085 638		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
Disponibilités	475 442		475 442	169 363		
TOTAL	475 442		475 442	169 363		
Charges constatées d'avance		258 827		258 827	201 668	
Total de l'actif circulant		8 946 286		8 946 286	8 465 026	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		35 941 263	6 783 224	29 158 038	28 588 567	
Renvois : (1) Dont droit au bail					45	
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients			

AXA WEALTH SERVICES

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Au 31/12/2018	Exercice précédent	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 46 309 000)	46 309 000	42 930 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale			
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau	-20 843 161	-11 310 071	
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-2 216 228	-9 533 090		
Situation nette avant répartition	23 249 610	22 086 838		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
	Total	23 249 610	22 086 838	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total			
Provisions	Provisions pour risques	134 692	74 991	
	Provisions pour charges			
	Total	134 692	74 991	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	464 024	133 513	
	Emprunts et dettes financières divers (3)			
		Total	464 024	133 513
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 714 071	3 900 410	
	Dettes fiscales et sociales	1 460 366	532 134	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	118 426	1 844 263	
Autres dettes		2		
Instruments de trésorerie				
	Total	5 292 864	6 276 811	
Produits constatés d'avance	16 847	16 412		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	5 773 736	6 426 737	
Écarts de conversion passif				
	TOTAL DU PASSIF	29 158 038	28 588 567	
Crédit-bail immobilier	Crédit-bail immobilier			
	Crédit-bail mobilier			
	Effets portés à l'escompte et non échus			
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	5 773 736	6 426 737	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	464 024	133 513		
(3) dont emprunts participatifs				

AXA WEALTH SERVICES

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois
01/01/2018 31/12/2018 12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	16 412		16 412	55 798
	- Services	21 740 072		21 740 072	9 217 771
	Chiffre d'affaires net	21 756 484		21 756 484	9 273 570
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			24 204	36 238
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			103 516	70 300
	Autres produits			1	7
Total				21 884 207	9 380 116
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			13 560 656	12 982 429
	Impôts, taxes et versements assimilés			582 022	175 595
	Salaires et traitements			3 697 129	1 575 894
	Charges sociales			1 477 492	622 011
				3 441 973	2 554 713
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements		
	• sur actif circulant	provisions			
	• pour risques et charges				
Autres charges			134 692	74 991	
			599 739	576 838	
Total				23 493 705	18 562 474
Résultat d'exploitation A				-1 609 497	-9 182 357
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				7 792
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total					7 792
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				222 137
	Intérêts et charges assimilées (5)			20 244	20 169
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total				20 244	242 306
Résultat financier D				-20 244	-234 513
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E				-1 629 741	-9 416 871

AXA WEALTH SERVICES

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois
01/01/2018 31/12/2018 12 mois

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			
	Reprises sur provisions et transferts de charge			
	Total			
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	400 224	812	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
	Total	400 224	812	
Résultat exceptionnel		F	-400 224	-812
Participation des salariés aux résultats		G	190 891	115 406
Impôt sur les bénéfices		H	-4 629	
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			-2 216 228	-9 533 090
Renvois				
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier			
(4) Dont	produits concernant les entités liées			
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées			



SAS AXA WEALTH SERVICES

**Annexe aux comptes
annuels**

Date de clôture : 31/12/2018

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Evénements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	3
2.1	Actif immobilisé	3
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	5
2.1.3	Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.	6
2.1.4	Informations relatives aux filiales et participations	6
2.2	Actif circulant	7
2.2.1	Produits à recevoir	7
2.3	Capitaux propres	8
2.3.1	Capital social	8
2.3.2	Variation des capitaux propres	8
2.4	Passifs et provisions	8
2.4.1	Provisions	8
2.4.2	Charges à payer	10
2.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	11
2.6	Compte de résultat	13
2.6.1	Ventilation du chiffre d'affaires	13
2.6.2	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	13
3	Informations relatives à la fiscalité	14
3.1	Impôt sur les bénéfices	14
3.1.1	Ventilation	14
3.1.2	Autres informations spécifiques	14
3.1.3	Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	14
4	Informations relatives à l'effectif	15
5	Engagements hors bilan	16
5.1	Engagements reçus	16
6	Evènements postérieurs à la clôture	17

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

Au cours de l'exercice 2018, la société a enregistré une perte de 2 216 228 € contre une perte de 9 533 090 € au cours de l'exercice précédent.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les actifs incorporels figurant à l'actif du bilan correspondent à des modules de la plateforme de services du portefeuille d'Assurance Vie Haut de Gamme d'AXA France. Certains de ces modules ont été mis en service sur l'exercice.

L'ensemble des dépenses facturées à la société a fait l'objet d'une distinction activable / non activable en fonction de la réglementation comptable en vigueur concernant les logiciels.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	600 000	-	-	600 000
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	21 396 431	2 936 185	-	24 332 616
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	324 542	-	324 542
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	-	109 667	-	109 667
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	33 426	54 773	-	88 199
	Matériel de transport	20 100	-	-	20 100
	Matériel de bureau et mobilier informatique	114 789	105 017	-	219 806
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	168 316	593 999	-	762 314
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	1 300 000	-	-	1 300 000
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	45	-	-	45
	TOTAL IV	1 300 045	-	-	1 300 045
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	23 464 792	3 530 184	-	26 994 975

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	250 492	120 000	-	370 492
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	2 828 867	3 275 272	-	6 104 138
Terrains	-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	5 454	5 454
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	2 764	2 764
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements et aménagements divers	3 334	4 273	7 608
	Matériel de transport	3 381	4 020	7 401
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 040	30 191	63 230
	Emballages récupérables et divers	-	-	-
TOTAL III	39 755	46 702	-	86 457
TOTAL GÉNÉRAL: (I+II+III)	3 119 114	3 441 974	-	6 561 087

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.3 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

2.1.3.1 Frais d'établissement

La société a opté pour l'activation des frais d'établissements au cours de l'exercice 2015. Ces frais sont amortis sur 5 ans, selon le mode linéaire.

2.1.4 Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Participations (10 à 50% capital détenu)	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
Titres Manymore 492.168.570		26,01 %	1 300 000	1 077 863		
Observation : La société a acquis au cours de l'exercice 2016, 1 392 actions de la SAS Manymore pour 1 300 K€, représentant 26,01 % des titres de la société.						

B. Transactions avec les parties liées

Une indemnité transactionnelle exceptionnelle a été conclue sur l'exercice avec la filiale Manymore pour 400 K€.

2.2 Actif circulant

2.2.1 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTERETS COURUS	
Immobilisations financières	
Participations groupe	
Participations Hors groupe	
Clients	
Associés	
Valeurs mobilières de placements	
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	49 562
Personnel	
Sécurité sociale	1 556
Etat	
Divers	
TOTAL	51 118

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après ;	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	42 930	42 930 000
Augmentation de capital	3 379	3 379 000
Position fin de l'exercice	46 309	46 309 000

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	42 930 000	3 379 000	-	46 309 000
Réserves, primes et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-11 310 071	-	9 533 090	-20 843 161
Résultat	-9 533 090	9 533 090	2 216 228	-2 216 228
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	22 086 839	12 912 090	11 749 318	23 249 611

2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	74 991	134 692	74 991	134 692
TOTAL	74 991	134 692	74 991	134 692

2.4.1.1 Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	74 991	134 692	74 991	134 692
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer*	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	74 991	134 692	74 991	134 692

2.4.1.2. Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Le régime d'indemnités de départ en retraite résulte de la convention collective de l'assurance. Le montant de l'engagement total s'élève à 134 692 € au 31.12.2018.

2.4.2 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	250 344
Charges sociales provisionnées	121 274
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	
Dettes part. groupe	
Dettes part. hors groupe	
Dettes sociétés en participation	
Fournisseurs	
Associés	
Banques	
Concours bancaires courants	
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir – fournisseurs généraux	837 310
Factures à recevoir – fournisseurs d'immobilisations	118 426
RRR à accorder, avoirs à établir	
Participation des salariés	218 359
Personnel	
Sécurité sociale	71 813
Autres charges fiscales	123 856
Divers	
TOTAL	1 741 382

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	
	Prêts		-	-	
	Autres immobilisations financières		45	-	45
	Avances et acomptes versés sur commandes		3 956	3 956	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	
	Autres créances clients		5 478 808	5 478 808	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	
	Personnel et comptes rattachés		-	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 556	1 556	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée		26 636	26 636
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		-	-
		Divers		-	-
	Groupé et associés		2 651 122	2 651 122	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		49 939	49 939		
Charges constatées d'avance		258 828	258 828		
TOTAL		8 470 830	8 470 845	45	

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	464 024	464 024	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		3 714 072	3 714 072	-	-
Personnel et comptes rattachés		469 839	469 839	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		753 371	753 371	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	64 789	64 789	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	172 367	172 367	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		118 426	118 426	-	-
Groupe et associés		-	-	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		16 847	16 847	-	-
TOTAL		5 773 735	5 773 735		

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	16 413	-	16 413
- Biens			
- Services	21 740 072	-	21 740 072
Chiffre d'affaires net	21 756 484	-	21 756 484

2.6.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	Montant
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	30 733
Au titre d'autres prestations	
Honoraires totaux	30 733

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Impôt sur les bénéfices

3.1.1 Ventilation

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	-1 816 004	- 400 224
Impôt au taux de :	-	-
Impôt sur PVL	-	-
Résultat après impôts	-1 816 004	- 400 224

3.1.2 Autres informations spécifiques

- Déficits antérieurs reportables : 1 651 013 €
- Société intégrée fiscalement : Axa Wealth Services fait partie d'un groupe fiscalement intégré. Elle enregistre en charge l'impôt théorique qu'elle aurait payé si elle était imposée séparément.
 - Identité société mère : AXA, 25 rue Matignon 75008 Paris

3.1.3 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de l'entité à la clôture de l'exercice s'élève à 166 624 €.

Au compte de résultat, l'entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel (charges sociales).

Au bilan, il a été imputé sur le compte-courant de la société mère.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être demandé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par l'entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.

Le CICE a permis notamment de participer au financement des investissements.

4 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie, en équivalent temps plein.

	<i>Personnel salarié</i>
Cadres	18,24
Agents de maîtrise et Techniciens	0,29
Employés	98,43
Ouvriers	
TOTAL	116,96

5 Engagements hors bilan

5.1 Engagements reçus

Axa France s'est porté caution à hauteur du dépôt de garantie de 3 mois de loyer pour 66 K€ HT.

6 Evènements postérieurs à la clôture

Néant



AXA WEALTH SERVICES

Détail des comptes



AXA WEALTH SERVICES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2018	31/12/2017
Frais d'établissement		
20100000 FRAIS D'ETABLISSEMENT	600 000,00	600 000,00
TOTAL	600 000,00	600 000,00
Amort. frais d'établissement		
28010000 AMORTISSEMENTS FRAIS D'ETABLISSEMENT	-370 491,80	-250 491,80
TOTAL	-370 491,80	-250 491,80
Concessions, brevets, droits similaires		
20511000 AXIOME AWS	13 865 978,63	11 499 240,43
20511100 HP DIALOGUE	1 152 383,02	1 152 383,02
20511200 MANYMORE	889 279,43	796 129,43
20511300 SAP BI	377 926,55	357 301,55
20511400 PORTAIL	536 041,01	504 109,01
20511500 VIDEO CODAGE	402 633,54	399 213,54
20511600 MANYWEALTH	4 378 999,68	4 378 999,68
20511700 VIP PITNEY	57 339,60	57 339,60
20511800 BRIQUE LME	677 339,60	677 339,60
20511900 SAM	1 456 149,19	1 456 149,19
20512000 GP	370 752,45	105 432,31
20520000 LOGICIELS	12 793,74	12 793,74
20522000 TIBCO	155 000,00	0,00
TOTAL	24 332 616,44	21 396 431,10
Amort. prov. concession, brevets, droits sim.		
28051100 AMORTISSEMENTS AXIOME	-2 115 714,90	-926 237,14
28051110 AMORTISSEMENTS HP DIALOGUE	-487 984,83	-257 508,23
28051120 AMORTISSEMENTS MANYMORE	-391 145,40	-188 221,16
28051130 AMORTISSEMENTS SAP BI	-71 838,41	-35 763,56
28051140 AMORTISSEMENTS PORTAIL	-197 739,35	-95 850,23
28051150 AMORTISSEMENTS VIDEO CODAGE	-151 548,89	-71 591,87
28051160 AMORTISSEMENTS MANYWEALTH	-2 131 789,15	-1 037 039,23
28051170 AMORTISSEMENTS VIP PITNEY	-26 758,48	-15 290,56
28051180 AMORTISSEMENTS BRIQUE LME	-282 409,90	-146 941,98
28051190 AMORTISSEMENT SAM	-194 286,21	-48 671,29
28051200 AMORTISSEMENTS GP	-31 745,59	-1 790,90
28052000 AMORTISSEMENTS DES LOGICIELS	-8 225,30	-3 960,76
28052200 AMORTISSEMENTS TIBCO	-12 952,05	0,00
TOTAL	-6 104 138,46	-2 828 866,91
Constructions		
21350000 INSTALLATIONS GENERALES	109 667,16	0,00
21410000 CONSTRUCTIONS	324 542,11	0,00
TOTAL	434 209,27	0,00
Amort. prov. constructions		
28135000 AMORTISSEMENTS DES INSTALLATIONS	-2 764,21	0,00
28141000 AMORTISSEMENTS DES CONSTRUCTIONS	-5 453,77	0,00
TOTAL	-8 217,98	0,00
Autres immobilisations corporelles		
21810000 AAI DIVERS	88 199,35	33 426,31
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	20 100,26	20 100,26
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET MAT INFORMATIQUE	16 443,63	9 009,31
21840000 MOBILIER	203 362,43	105 780,08
TOTAL	328 105,67	168 315,96
Amort. prov. autres immob. corporelles		
28181000 AMORTISSEMENTS DES AGENCEMENTS	-7 607,72	-3 334,45



Bilan actif (Détail)

AXA WEALTH SERVICES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Bilan Actif		31/12/2018	31/12/2017
28182000	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE TRANSPORT	-7 401,30	-3 381,25
28183000	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	-6 985,12	-3 351,92
28184000	AMORTISSEMENTS MOBILIER	-56 245,06	-29 687,60
TOTAL		-78 239,20	-39 755,22
Autres participations			
26100000	TITRES DE PARTICIPATION	1 300 000,00	1 300 000,00
TOTAL		1 300 000,00	1 300 000,00
Prov. autres participations			
29610000	DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION	-222 137,00	-222 137,00
TOTAL		-222 137,00	-222 137,00
Autres immobilisations financières			
27500000	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	45,00	45,00
TOTAL		45,00	45,00
Avances et acomptes sur commandes			
40910000	AVANCES VERSÉES SUR COMMANDES	3 956,00	8 355,00
TOTAL		3 956,00	8 355,00
Clients et comptes rattachés			
41110000	CLIENTS	5 478 807,73	2 729 087,01
41810000	CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	0,00	7 946,08
TOTAL		5 478 807,73	2 737 033,09
Autres créances			
40980000	RABAIS, REMISES, RISTOURNES À OBTENIR	49 561,81	262 606,90
43870000	CHARGES SOCIALES PRODUITS A RECEVOIR	1 555,74	326,88
44562000	TVA DEDUCTIBLE SUR IMMOS	0,00	15 310,02
44566000	TVA DEDUCTIBLE	3 513,00	13 559,00
44567000	CRÉDIT DE TVA A REPORTER	23 123,00	0,00
45180000	GATE	2 402 770,28	4 973 624,07
45510000	AXA	248 352,00	77 365,00
46721000	DEBITEURS DIVERS	376,97	5 141,81
46870000	PRODUITS A RECEVOIR	0,00	672,00
TOTAL		2 729 252,80	5 348 605,68
Disponibilités			
51210000	BNP 661	475 442,71	169 363,78
TOTAL		475 442,71	169 363,78
Charges constatées d'avance			
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	258 827,58	201 668,93
TOTAL		258 827,58	201 668,93



Bilan passif (Détail)

AXA WEALTH SERVICES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Bilan Passif	31/12/2018	31/12/2017
Capital		
10100000 CAPITAL	46 309 000,00	42 930 000,00
TOTAL	46 309 000,00	42 930 000,00
Report à nouveau		
11900000 REPORT A NOUVEAU (DEBITEUR)	-20 843 161,29	-11 310 071,28
TOTAL	-20 843 161,29	-11 310 071,28
Provisions pour risques		
15180000 PROVISION DEPART RETRAITE	134 692,20	74 991,00
TOTAL	134 692,20	74 991,00
Emprunts et dettes auprès des états de crédit		
51220000 BNP PAIE 861	464 024,05	133 513,99
TOTAL	464 024,05	133 513,99
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40110000 FOURNISSEURS	2 876 762,14	3 152 020,57
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	837 309,66	748 390,39
TOTAL	3 714 071,80	3 900 410,96
Dettes fiscales et sociales		
42100000 REMUNERATIONS DUES	1 136,15	1 076,90
42820000 DETTE PROVISION CP	250 343,62	104 112,00
42840000 PROVISION PARTICIPATION	218 359,38	110 147,09
43100000 SECURITE SOCIALE	333 799,52	75 285,00
43730000 ORGANISME RETRAITE	166 625,06	65 768,84
43740000 PREVOYANCE	59 859,88	65 613,54
43820000 CHARGES SOCIALES SUR PROV. CONGES PAYES	121 273,50	46 650,00
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER	71 813,05	20 647,52
44520000 TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE	52 430,00	7 908,78
44551000 TVA A DECAISSER	0,00	30 541,00
44571000 TVA COLLECTEE	7 116,39	1 195,20
44584000 TVA A REGULARISER	5 243,00	54,18
44700000 AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	48 511,00	3 134,43
44860000 ETAT - CHARGES A PAYER	123 856,00	0,00
TOTAL	1 460 366,55	532 134,48
Dettes sur immob. et comptes rattachés		
40410000 FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	0,00	1 619 233,60
40840000 FOURNISSEURS D'IMMOB. - FACTURES NON PARVENUES	118 426,47	225 030,00
TOTAL	118 426,47	1 844 263,60
Autres dettes		
46860000 CHARGES A PAYER	0,00	2,37
TOTAL	0,00	2,37
Produits constatés d'avance		
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	16 847,42	16 412,50
TOTAL	16 847,42	16 412,50



Compte de résultat (Détail)

AXA WEALTH SERVICES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2018	31/12/2017	%
Production vendue (biens)				
70880000	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	0,00	8 004,59	-100
70881000	REFACTURATION FRAIS AXA FRANCE	16 412,50	47 794,25	-65.66
TOTAL		16 412,50	55 798,84	-70.59
Production vendue (services)				
70600000	HONORAIRES ASSISTANCE	57 950,04	50 961,00	13.71
70610000	HONORAIRES GESTION	21 682 100,44	9 030 039,93	140.11
70611000	HONORAIRES NEUFLIZE	0,00	136 771,00	-100
70820000	REFACTURATION CHARGES	21,67	0,00	NS
TOTAL		21 740 072,15	9 217 771,93	135.85
Subventions d'exploitation				
74000000	SUBVENTION EXPLOIT	24 204,90	36 238,90	-33.21
TOTAL		24 204,90	36 238,90	-33.21
Reprise amort. prov. et transferts de charges				
78150000	REPRISE PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	74 991,00	18 495,00	305.47
79118000	TRANSFERT DE CHARGES	6 951,00	51 805,23	-86.58
79118100	TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	21 574,58	0,00	NS
TOTAL		103 516,58	70 300,23	47.25
Autres produits d'exploitation				
75810000	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	1,71	7,04	-75.71
TOTAL		1,71	7,04	-75.71
Autres achats et charges externes				
60410000	ACHAT D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICE	0,00	-10 546,12	-100
60610000	ENERGIE	29 832,14	21 190,82	40.78
60630000	ACHATS DE PETITS EQUIPEMENTS	27 334,81	11 154,56	145.06
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	25 827,98	14 088,02	83.33
60660000	CARBURANT	997,20	846,54	17.8
61100000	SOUS-TRAITANCE GENERALE	20 897,88	10 208,34	104.71
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	664 684,52	1 358 414,02	-51.07
61321000	LOCATION PARKING	971,56	478,00	103.26
61351000	LOCATIONS DIVERSES	1 068,71	474,40	125.28
61400000	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	70 395,71	35 032,10	100.95
61520000	ENTRETIEN SUR BIENS IMMOBILIERS	36 303,29	18 580,53	95.38
61521000	ENTRETIEN DIVERS	11 994,60	11 887,00	0.91
61550000	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS	11 028,86	10 532,85	4.71
61551000	ENTRETIEN VEHICULE	323,72	0,00	NS
61560000	MAINTENANCE	116 224,39	135 595,27	-14.29
61610000	ASSURANCES	47 524,15	31 115,22	52.74
61810000	ABONNEMENTS	9 448,72	2 704,81	249.33
62110000	PERSONNEL INTERIMAIRE	97 366,84	133 602,64	-27.12
62140000	PERSONNEL DETACHE	3 756 657,00	5 096 370,71	-26.29
62260000	HONORAIRES	308 715,78	87 613,41	252.36
62261000	HONORAIRES IT	8 000 591,22	5 815 203,71	37.58
62270000	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	3 167,16	4 126,71	-23.25
62310000	PUBLICITE	1 530,80	49 345,40	-96.9
62340000	CADEAUX	790,08	875,13	-9.72
62360000	CATALOGUES ET IMPRIMES	623,49	0,00	NS
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	187 234,55	86 323,48	116.9
62520000	INAUGURATION	0,00	1 288,90	-100
62550000	FRAIS DE DEMENAGEMENT	0,00	4 482,00	-100
62560000	MISSIONS ET RECEPTION	36 529,85	25 058,18	45.78
62610000	FRAIS POSTAUX	51 200,54	10 282,60	397.93
62620000	FRAIS TELEPHONE	12 519,51	9 904,52	26.4
62780000	SERVICES BANCAIRES	5 047,07	2 242,52	125.06
62810000	COTISATIONS	2 431,25	2 041,60	19.09
62811000	FRAIS DIVERS	4 910,62	0,00	NS

AXA WEALTH SERVICES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2018	31/12/2017	%
62812000	FORMATIONS	16 232,12	1 662,00	876.66
62820000	CONTRIBUTIONS	250,00	250,00	
TOTAL		13 560 656,12	12 982 429,87	4.45
Impôts, taxes et versements assimilés				
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	316 490,57	129 981,43	143.49
63120000	TAXE APPRENTISSAGE	23 149,00	10 353,00	123.6
63330000	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	49 564,53	25 507,96	94.31
63511100	CFE	140 788,00	9 234,00	NS
63514000	Taxe sur les véhicules de société	460,00	460,00	
63520000	TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES NON RECUPERABLES	50 303,69	0,00	NS
63580000	TAXES DIVERS	1 267,00	58,84	NS
TOTAL		582 022,79	175 595,23	231.46
Salaires et traitements				
64100000	SALAIRES	2 761 820,74	1 442 793,63	91.42
64110000	Heures complémentaires supplémentaire	-48 102,57	0,00	NS
64120000	DETTE PROVISION CP	146 231,62	53 229,00	174.72
64130000	PRIMES ET GRATIFICATIONS	799 130,43	79 648,82	903.32
64140000	INDEMNITES AVANTAGES DIVERS	38 049,09	222,72	NS
TOTAL		3 697 129,31	1 575 894,17	134.61
Charges sociales				
64510000	COTISATIONS URSSAF	1 003 760,65	380 479,14	163.81
64520000	PREVOYANCE	131 055,82	84 623,92	54.87
64530000	CHARGES RETRAITE	300 386,47	112 541,45	166.91
64580000	CHARGES SOCIALES SUR PROV. CP	74 623,50	25 528,00	192.32
64590000	CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE ET EMPLOI	-166 624,00	-65 782,00	153.3
64711000	FRAIS GESTION PEE	-6 140,72	5 547,14	-210.7
64712000	Autres charges sociales	22 889,87	0,00	NS
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	10 537,80	0,00	NS
64810000	TICKETS RESTAURANT	107 002,71	79 074,08	35.32
TOTAL		1 477 492,10	622 011,73	137.53
Dot. amort. sur immobilisations				
68110000	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	3 441 973,51	2 554 713,84	34.73
TOTAL		3 441 973,51	2 554 713,84	34.73
Dot. prov. pour risques et charges				
68150000	DOTATION PROVISIONS POUR RISQUES	134 692,20	74 991,00	79.61
TOTAL		134 692,20	74 991,00	79.61
Autres charges d'exploitation				
65110000	REDEVANCES	599 730,00	576 827,97	3.97
65800000	DIFF REGL	9,11	10,36	-12.07
TOTAL		599 739,11	576 838,33	3.97
Autres intérêts et produits assimilés				
76810000	PRODUITS FINANCIERS	0,00	7 792,42	-100
TOTAL		0,00	7 792,42	-100
Dotations financières amort. prov.				
68680000	DOTATION AUX PROVISIONS FINANCIERES	0,00	222 137,00	-100
TOTAL		0,00	222 137,00	-100
Intérêts et charges assimilées				
66810000	FRAIS COMPTE GATE	20 244,31	20 169,31	0.37



Compte de résultat (Détail)

AXA WEALTH SERVICES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2018	31/12/2017	%
TOTAL	20 244,31	20 169,31	0.37
Charges exceptionnelles op. gestion			
67120000 PENALITÉS, AMENDES FISCALES ET PENALES	224,00	812,00	-72.41
67180000 CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES	400 000,00	0,00	NS
TOTAL	400 224,00	812,00	NS
Participation des salariés aux résultats			
69100000 PARTICIPATION DES SALARIES	190 891,83	115 406,89	65.41
TOTAL	190 891,83	115 406,89	65.41
Impôts sur les bénéfices			
69921000 CREDIT IMPOT RECHERCHE	-208,00	0,00	NS
69924000 CREDIT D'IMPOT MECENAT	-4 421,00	0,00	NS
TOTAL	-4 629,00	0,00	NS

AXA Wealth Services
Société par actions simplifiée au capital de
46 309 000 euros
Siège social : 14 avenue Jacqueline Auriol 33700 Mérignac
R.C.S. Bordeaux 813719259

DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIEES
DU 27 JUIN 2019

Le 27 juin 2019, à 10 heures à Nanterre,

Les associées,

- AXA France VIE, société anonyme, entreprise régie par le code des assurances, dont le siège social est situé au 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex, numéro de siren 310 499 959, représentée par Julie Barbey, spécialement habilitée à cet effet, propriétaire de 110 258 actions composant le capital de la société AXA Wealth Services
- AXA Assurances Vie Mutuelle, société d'assurance mutuelle, entreprise régie par le code des assurances, dont le siège social est situé au 313 Terrasses de l'Arche – 92727 Nanterre Cedex, numéro de siren 353 457 245, représentée par Madame Aurélie Langlois-Colson, spécialement habilitée à cet effet, propriétaire de 5 742 actions composant le capital de la société AXA Wealth Services

en présence de Monsieur Jean Malhomme, président de la société AXA Wealth Services, exerçant, conformément à l'article 227-1 du code de commerce les compétences de l'assemblée générale ordinaire de la société AXA Wealth Services relatives aux points suivants :

- Rapports de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice social clos le 31 décembre 2018
- Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2018
- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2018 ; affectation du résultat
- Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce
- Renouvellement du mandat du directeur général délégué
- Renouvellement du mandat de 4 membres du conseil

- Pouvoirs en vue des formalités

après avoir pris connaissance des documents suivants : comptes annuels de l'exercice 2018, le rapport de gestion du président, les rapports du commissaire aux comptes et des projets des décisions soumis à l'approbation des associés,

ont pris les décisions suivantes sous forme d'acte sous seing privé prévu à l'article 24 des statuts de la société AXA Wealth Services.

Etant précisé que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans le délai fixé par lesdites dispositions.

Première décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président et du rapport des commissaires aux comptes, et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, lesquels font ressortir un résultat déficitaire de 2 216 228 € décide de les approuver tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations qui les concernent.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Deuxième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 2 216 228 € au compte report à nouveau.

Consécutivement à cette affectation, le compte report à nouveau sera débiteur de :

- Perte de l'exercice : - 2 216 228 €
- Report à nouveau débiteur avant affectation : - 20 843 161 €

Soit un report à nouveau débiteur de : - 23 059 389 €

Conformément à l'article 243-bis du Code général des impôts, la collectivité des associés constate qu'il n'y a pas eu de dividende distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Troisième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L 227-10 du Code de commerce donne acte au commissaire aux comptes de son rapport spécial sur les conventions règlementées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Quatrième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code engagées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, qui s'élèvent à un montant global de 360 euros.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Cinquième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de directeur général délégué de Monsieur Alexandre Rosette, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Sixième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil d'AXA France Vie, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Septième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil d'AXA France IARD, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Huitième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil d'AXA Assurances IARD Mutuelle, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Neuvième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil

d'AXA Assurances Vie Mutuelle, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Dixième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Les présentes décisions seront consignées dans le registre de la société.

Copie Certifiée Conforme
Jean Malhomme
Président

AXA Wealth Services
Société par actions simplifiée au capital de
46 309 000 euros
Siège social : 14 avenue Jacqueline Auriol 33700 Mérignac
R.C.S. Bordeaux 813719259

DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIEES
DU 27 JUIN 2019

Le 27 juin 2019, à 10 heures à Nanterre,

Les associées,

- AXA France VIE, société anonyme, entreprise régie par le code des assurances, dont le siège social est situé au 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex, numéro de siren 310 499 959, représentée par Julie Barbey, spécialement habilitée à cet effet, propriétaire de 110 258 actions composant le capital de la société AXA Wealth Services
- AXA Assurances Vie Mutuelle, société d'assurance mutuelle, entreprise régie par le code des assurances, dont le siège social est situé au 313 Terrasses de l'Arche – 92727 Nanterre Cedex, numéro de siren 353 457 245, représentée par Madame Aurélie Langlois-Colson, spécialement habilitée à cet effet, propriétaire de 5 742 actions composant le capital de la société AXA Wealth Services

en présence de Monsieur Jean Malhomme, président de la société AXA Wealth Services, exerçant, conformément à l'article 227-1 du code de commerce les compétences de l'assemblée générale ordinaire de la société AXA Wealth Services relatives aux points suivants :

- Rapports de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice social clos le 31 décembre 2018
- Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2018
- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2018 ; affectation du résultat
- Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce
- Renouvellement du mandat du directeur général délégué
- Renouvellement du mandat de 4 membres du conseil

- Pouvoirs en vue des formalités

après avoir pris connaissance des documents suivants : comptes annuels de l'exercice 2018, le rapport de gestion du président, les rapports du commissaire aux comptes et des projets des décisions soumis à l'approbation des associés,

ont pris les décisions suivantes sous forme d'acte sous seing privé prévu à l'article 24 des statuts de la société AXA Wealth Services.

Etant précisé que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans le délai fixé par lesdites dispositions.

Première décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président et du rapport des commissaires aux comptes, et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, lesquels font ressortir un résultat déficitaire de 2 216 228 € décide de les approuver tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations qui les concernent.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Deuxième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 2 216 228 € au compte report à nouveau.

Consécutivement à cette affectation, le compte report à nouveau sera débiteur de :

- Perte de l'exercice : - 2 216 228 €
- Réport à nouveau débiteur avant affectation : - 20 843 161 €

Soit un report à nouveau débiteur de : - 23 059 389 €

Conformément à l'article 243-bis du Code général des impôts, la collectivité des associés constate qu'il n'y a pas eu de dividende distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Troisième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L 227-10 du Code de commerce donne acte au commissaire aux comptes de son rapport spécial sur les conventions règlementées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Quatrième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code engagées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, qui s'élèvent à un montant global de 360 euros.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Cinquième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de directeur général délégué de Monsieur Alexandre Rosette, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Sixième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil d'AXA France Vie, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Septième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil d'AXA France IARD, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Huitième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil d'AXA Assurances IARD Mutuelle, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Neuvième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil

d'AXA Assurances Vie Mutuelle, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Dixième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Les présentes décisions seront consignées dans le registre de la société.

Copie Certifiée Conforme
Jean Malhomme
Président

AXA Wealth Services
Société par actions simplifiée au capital de
46 309 000 euros
Siège social : 14 avenue Jacqueline Auriol 33700 Mérignac
R.C.S. Bordeaux 813719259

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 31/12/2018

Certifié conforme
Le Président



Jean Malhomme

AXA Wealth Services

**Société par actions simplifiée au capital de 46 309 000 €
14 avenue Jacqueline Auriol 33 700 Mérignac
R.C.S. Bordeaux 813719259**

(la « Société »)

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2018

AXA Wealth Services

Chers associés,

Nous vous présentons le rapport que nous avons établi afin de vous rendre compte de la situation de la société au cours de l'exercice comptable écoulé et clôturé le 31 décembre 2018.

Nous espérons que les comptes annuels, annexés au présent rapport, feront l'objet de votre part d'un vote d'approbation.

Par ailleurs, l'ensemble des autres documents à vous communiquer a été tenu à votre disposition dans les délais légaux.


ACTIVITE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES**A – Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé**

Au cours de l'exercice 2018, la Société a poursuivi sa croissance entamée en 2016.

Cette croissance d'activité est perceptible par le niveau du chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires de la Société s'est élevé à 21 756 485 € contre 9 273 570 € en 2017. Cette croissance de chiffre d'affaires est expliquée par le volume croissant de commissions de gestion et de courtage réglées par AXA France, au titre des activités de commercialisation et de gestion des contrats qui ont été déléguées par AXA France à AXA Wealth Services.

Cet accroissement des revenus est lié à :

- La hausse du volume de contrats dont la gestion a été déléguée par AXA France à AXA Wealth Services
- L'élargissement de l'activité du segment Affluent sur la région Sud-Est.

L'exercice 2018 a été marqué par :

- Des travaux de développement IT de nouveaux services et la migration de portefeuilles de contrats d'AXA France
- La poursuite de la trajectoire de recrutement des salariés afin d'absorber la reprise de l'activité Wealth et des nouvelles activités sur le segment des Affluent et de DSV

Au cours de l'exercice 2018, la société AXA Wealth Services a enregistré une perte de 2 216 228 €. Pour rappel, le résultat au cours de l'exercice 2017 faisait état d'une perte à hauteur de 9 533 090 €.

Afin de financer les développements importants ayant été réalisés, la société a pu bénéficier au cours de l'exercice 2018, d'une augmentation de capital de 3 379 000€.

B – Evènements importants survenus au cours de l'exercice écoulé : Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

La Société a bénéficié d'une augmentation de capital au cours de l'exercice 2018.

Par décision collective des associés en date du 27 juin 2018, le capital social a été augmenté de 3 379 000 euros par l'émission de 33 790 actions de 100 euros de nominal chacune portant le capital à 46 309 000 euros.

Parmi les autres évènements majeurs survenus au cours de l'exercice 2018, il est important de rappeler :

- Les 17 et 18 novembre, a eu lieu la première vague de migration des contrats d'Axiome V1 vers Axiome AWS (56 866 contrats / 2 produits / 6, 05 Mds € d'encours). Un reliquat de 2000 contrats n'a pas été migré pour des raisons techniques
- La réalisation de nombreux travaux de développement informatique notamment sur l'offre business (mandat tiers Herez, poste GP, intégration de nouveaux dépositaires, ...), le réglementaire (Flat Tax, GDPR) et l'industrialisation avec le module décès, la migration TC, etc...
- La poursuite de développement de l'activité Affluent sur le Sud-Ouest, et son élargissement sur le Sud-Est en octobre/novembre 2018
- Une hausse des effectifs en lien avec l'accroissement de l'activité, soit un recrutement de 76 salariés, avec 57 salariés sur le périmètre Wealth et 19 sur le périmètre Affluent
- L'aménagement et la mise en fonction du nouveau site de Mérignac Côté Ouest

C – Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La suite du développement du programme AXA Wealth Services est jalonnée par les points d'étapes suivants :

- La poursuite de la migration des produits d'Axiome V1 en 2019 avec le 2ème lot (PAB et GP) et le reliquat des 2000 contrats du 1^{er} lot
- Le lancement de la nouvelle offre GP avec 2 produits phares
- La reprise des services clients de la région Nord-Est sur le périmètre Affluent
- L'accroissement des effectifs pour soutenir l'activité générée par les migrations
- La poursuite des travaux de développement IT
- La finalisation des travaux d'aménagement du nouveau site

D – Autres évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

E – Activité en matière de recherche et développement

Nous vous informons, en vertu des dispositions de l'article L. 232-1, du Code de commerce, que la Société n'a effectué, eu égard à son activité, aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EXAMEN DES COMPTES SOCIAUX

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Nous vous indiquons ci-après le détail des principaux postes du compte de résultat et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

A - Bilan**• Actif**

L'actif du bilan s'élève au 31 décembre 2018 à 29 158 038 € contre 28 588 567 € l'année précédente.

Il est constitué des postes :

- > « Immobilisations incorporelles » pour 18 457 986 €.
- > « Immobilisations corporelles » pour 675 857 €.
- > « Immobilisations financières » pour 1 077 908 €.
- > « Avances & acomptes versés sur commandes » pour 3 956 €
- > « Clients et comptes rattachés » pour 5 478 807 €.
- > « Autres créances » pour 2 729 252 €
- > « Disponibilités » pour 475 442 €
- > « Charges constatées d'avances » pour 258 827€

• Passif

- > Les capitaux propres s'élèvent à 23 249 610 €.

Les dettes, d'un montant de 5 756 888 €, sont principalement constituées des postes :

- > « Emprunts & dettes assimilées » pour 464 024 €.
- > « Dettes fournisseurs et comptes rattachés » pour 3 714 071 €.
- > « Dettes fiscales et sociales » pour 1 460 366 €.
- > « Dettes sur immobilisations & comptes rattachés » pour 118 426 €.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 134 692 €. Elles correspondent aux provisions d'engagements sociaux (IFC & PRS).

B - Compte de résultat

Compte tenu de ce qui précède, le résultat de l'exercice se traduit par une perte de 2 216 228 € contre une perte de 9 533 090 € en 2017.

- **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demanderons d'approuver les amortissements excédentaires non déductibles des bénéfices visés à l'article 39-4 de ce Code dont le montant s'élève à 360 €.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 2 216 228 € au report à nouveau, qui, après affectation, s'élèverait à -23 059 389 €.

Nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

DELAIS DE PAIEMENT

A – Fournisseurs

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs par date d'échéance au titre du dernier exercice clos.

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Factures fournisseurs reçues par date d'échéance	Exercice clos au 31.12.2018				
	Paiement à 30 jours	Paiement de 31 à 60 jours	Paiement de 61 à 90 jours	Paiement à plus de 90 jours	Total
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombres de factures concernées	139	9	1	0	149
Montant des factures concernées TTC	2 809 593	59 922	7 247	0	2 876 762
Pourcentage du montant total des achats TTC	97,67%	2,08%	0,25%	0,00%	100,00%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre des factures exclues					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai – article L.441-6 ou article L.443-1 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<i>Délai légal de 30 jours</i>				

RAPPORT DU PRESIDENT

AXA Wealth Services

EXERCICE 2018

B – Clients

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après les informations relatives aux délais de paiement des clients par date d'échéance au titre du dernier exercice clos.

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Exercice clos au 31.12.2018					
Factures clients émises par date d'échéance	Paiement à 30 jours	Paiement de 31 à 60 jours	Paiement de 61 à 90 jours	Paiement à plus de 90 jours	Total
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombres de factures concernées	7	2	0	5	14
Montant des factures concernées TTC	5 432 207,74	4 050,00	0,00	42 550,00	5 478 808
Pourcentage du montant total du chiffre d'affaires TTC	99,15%	0,07%	0,00%	0,78%	100,00%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre des factures exclues	0				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai – article L.441-6 ou article L.443-1 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<i>Délai légal de 30 jours</i>				

FILIALES ET PARTICIPATIONS

A - Prises de participations significatives ou prises de contrôle en France au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a effectué aucune prise de participation dans une société ayant son siège social en France représentant plus de 5%, 10%, 20%, 33,33% ou 50% du capital de cette société ou ne s'est assurée le contrôle de société ayant son siège social en France.

La société détient 26 % du capital social de la société Manymore.

B - Filiales et sociétés contrôlées en France et à l'étranger

La Société ne détient aucune filiale et ne contrôle aucune société.

SUCCESSALES

Au 31 décembre 2018, la Société ne disposait d'aucune succursale.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Au cours de l'exercice 2018, il n'a pas été conclu par la Société de nouvelles conventions réglementées au sens de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Par ailleurs, aucune convention conclue précédemment ne s'est poursuivie sur l'exercice clos le 31 décembre 2018.

ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

La Société est dirigée par un président, M. Jean Malhomme assisté d'un directeur général délégué, M. Alexandre Rosette.

La gestion de la Société est contrôlée par un conseil de surveillance, composé de 4 membres.

Nous vous informons qu'en date du 28 novembre 2018, la société AXA France Assurance a démissionné de son mandat de membre du conseil. Monsieur Olivier Mariée a été désigné représentant permanent d'AXA Assurances IARD Mutuelle en remplacement de David Guillot de Suduirault, démissionnaire.

En date du 06 décembre 2018, Monsieur Ulrich Noailly a été désigné représentant permanent d'AXA France Vie en remplacement de Madame Charlotte Coquebert de Neuville, démissionnaire.

Par ailleurs, nous vous informons qu'il sera proposé à la décision des associés le renouvellement du mandat de Monsieur Alexandre Rosette, directeur général délégué pour une durée de 4 ans soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Il sera également proposé de renouveler le mandat de membre du conseil de :

- AXA France Vie pour une durée de 4 ans, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- AXA France IARD pour une durée de 4 ans, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- AXA Assurances IARD Mutuelle pour une durée de 4 ans, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- AXA Assurances Vie Mutuelle pour une durée de 4 ans, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aucun mandat de commissaire aux comptes, titulaire et suppléant, n'arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée générale.

LE PRESIDENT



AXA Wealth Services
Société par actions simplifiée au capital de
46 309 000 euros
Siège social : 14 avenue Jacqueline Auriol 33700 Mérignac
R.C.S. Bordeaux 813719259

DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIEES
DU 27 JUIN 2019

Le 27 juin 2019, à 10 heures à Nanterre,

Les associées,

- AXA France VIE, société anonyme, entreprise régie par le code des assurances, dont le siège social est situé au 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex, numéro de siren 310 499 959, représentée par Julie Barbey, spécialement habilitée à cet effet, propriétaire de 110 258 actions composant le capital de la société AXA Wealth Services
- AXA Assurances Vie Mutuelle, société d'assurance mutuelle, entreprise régie par le code des assurances, dont le siège social est situé au 313 Terrasses de l'Arche – 92727 Nanterre Cedex, numéro de siren 353 457 245, représentée par Madame Aurélie Langlois-Colson, spécialement habilitée à cet effet, propriétaire de 5 742 actions composant le capital de la société AXA Wealth Services

en présence de Monsieur Jean Malhomme, président de la société AXA Wealth Services, exerçant, conformément à l'article 227-1 du code de commerce les compétences de l'assemblée générale ordinaire de la société AXA Wealth Services

relatives aux points suivants :

- Rapports de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice social clos le 31 décembre 2018
- Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2018
- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2018 ; affectation du résultat
- Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce
- Renouvellement du mandat du directeur général délégué
- Renouvellement du mandat de 4 membres du conseil

- Pouvoirs en vue des formalités

après avoir pris connaissance des documents suivants : comptes annuels de l'exercice 2018, le rapport de gestion du président, les rapports du commissaire aux comptes et des projets des décisions soumis à l'approbation des associés,

ont pris les décisions suivantes sous forme d'acte sous seing privé prévu à l'article 24 des statuts de la société AXA Wealth Services.

Etant précisé que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans le délai fixé par lesdites dispositions.

Première décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président et du rapport des commissaires aux comptes, et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, lesquels font ressortir un résultat déficitaire de 2 216 228 € décide de les approuver tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations qui les concernent.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Deuxième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 2 216 228 € au compte report à nouveau.

Consécutivement à cette affectation, le compte report à nouveau sera débiteur de :

- Perte de l'exercice : - 2 216 228 €
- Report à nouveau débiteur avant affectation : - 20 843 161 €

Soit un report à nouveau débiteur de : - 23 059 389 €

Conformément à l'article 243-bis du Code général des impôts, la collectivité des associés constate qu'il n'y a pas eu de dividende distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Troisième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L 227-10 du Code de commerce donne acte au commissaire aux comptes de son rapport spécial sur les conventions réglementées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Quatrième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code engagées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, qui s'élèvent à un montant global de 360 euros.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Cinquième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de directeur général délégué de Monsieur Alexandre Rosette, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Sixième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil d'AXA France Vie, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Septième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil d'AXA France IARD, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Huitième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil d'AXA Assurances IARD Mutuelle, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Neuvième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, renouvelle pour une durée de quatre ans le mandat de membre du conseil

d'AXA Assurances Vie Mutuelle, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés appelés à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

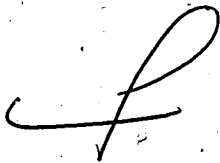
Dixième décision

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Les présentes décisions seront consignées dans le registre de la société.

Copie Certifiée Conforme
Jean Malhomme
Président



AXA WEALTH SERVICES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

MAZARS

61 QUAI DE PALUDATE - 33800 BORDEAUX

TEL : +33 (0)5 57 92 29 60

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

AXA WEALTH SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 46 309 000 €
Siège social : 14 avenue Jacqueline Auriol 33700 Mérignac
RCS : 813 719 259 RCS Bordeaux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts constitutifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société [AXA WEALTH SERVICES] relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note 2.1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations incorporelles et, notamment, à l'activation et à l'amortissement de certains coûts engagés dans le cadre du développement par votre société d'une plateforme informatique.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans la note 2.1 de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 14 juin 2019

Le Commissaire aux comptes

MAZARS



François LEMBEZAT



AXA WEALTH SERVICES

Comptes annuels



AXA WEALTH SERVICES

N° SIRET : 81371925900034

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 31/12/2018			Exercice précédent		
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2017		
Capital souscrit non appelé							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	600 000	370 491	229 508	349 508	
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires	24 332 616	6 104 138	18 228 477	18 567 564	
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
		TOTAL	24 932 616	6 474 630	18 457 986	18 917 072	
		Immobilisations corporelles	Terrains				
			Constructions	434 209	8 217	425 991	
	Inst. techniques, mat. out. industriels						
	Autres immobilisations corporelles		328 105	78 239	249 866	128 560	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL	762 314	86 457	675 857	128 560		
	Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence					
		Autres participations	1 300 000	222 137	1 077 863	1 077 863	
		Créances rattachées à des participations					
		Titres immob. de l'activité de portefeuille					
		Autres titres immobilisés					
		Prêts					
	Autres immobilisations financières	45		45	45		
	TOTAL	1 300 045	222 137	1 077 908	1 077 908		
Total de l'actif immobilisé		26 994 976	6 783 224	20 211 751	20 123 541		
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements					
		En cours de production de biens					
		En cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
		TOTAL					
		Avances et acomptes versés sur commandes	3 956		3 956	8 355	
Créances ^a	Clients et comptes rattachés	5 478 807		5 478 807	2 737 033		
	Autres créances	2 729 252		2 729 252	5 348 605		
	Capital souscrit et appelé, non versé						
	TOTAL	8 208 060		8 208 060	8 085 638		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	475 442		475 442	169 363		
	TOTAL	475 442		475 442	169 363		
Charges constatées d'avance		258 827		258 827	201 668		
Total de l'actif circulant		8 946 286		8 946 286	8 465 026		
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des emprunts							
Écarts de conversion actif							
TOTAL DE L'ACTIF		35 941 263	6 783 224	29 158 038	28 588 567		
Renvois :	(1) Dont droit au bail						
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				45		
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients		

AXA WEALTH SERVICES

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Au 31/12/2018	Exercice précédent	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 46 309 000)	46 309 000	42 930 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Ecart de réévaluation			
	Ecart d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale			
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau	-20 843 161	-11 310 071	
	Résultats antérieurs en instance d'affectation	-2 216 228	-9 533 090	
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	23 249 610	22 086 838		
Situation nette avant répartition				
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
Total		23 249 610	22 086 838	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
Total				
Provisions	Provisions pour risques	134 692	74 991	
	Provisions pour charges			
Total		134 692	74 991	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	464 024	133 513	
	Emprunts et dettes financiers divers (3)			
	Total		464 024	133 513
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 714 071	3 900 410	
	Dettes fiscales et sociales	1 460 366	532 134	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	118 426	1 844 263	
Autres dettes		2		
Instruments de trésorerie				
Total		5 292 864	6 276 811	
Produits constatés d'avance	16 847	16 412		
Total des dettes et des produits constatés d'avance		5 773 736	6 426 737	
Écart de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF		29 158 038	28 588 567	
	Crédit-bail immobilier			
	Crédit-bail mobilier			
	Effets portés à l'escompte et non échus			
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	5 773 736	6 426 737	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	464 024	133 513		
(3) dont emprunts participatifs				

AXA WEALTH SERVICES

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois
01/01/2018 31/12/2018 12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	16 412		16 412	55 798
	- Services	21 740 072		21 740 072	9 217 771
	Chiffre d'affaires net	21 756 484		21 756 484	9 273 570
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			24 204	36 238
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			103 516	70 300
	Autres produits			1	7
Total				21 884 207	9 380 116
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			13 560 656	12 982 429
	Impôts, taxes et versements assimilés			582 022	175 595
	Salaires et traitements			3 697 129	1 575 894
	Charges sociales			1 477 492	622 011
	Dotations • sur immobilisations amortissements			3 441 973	2 554 713
	d'exploitation • sur actif circulant provisions				
Autres charges			134 692	74 991	
			599 739	576 838	
Total				23 493 705	18 562 474
Résultat d'exploitation A				-1 609 497	-9 182 357
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				7 792
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total					7 792
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				222 137
	Intérêts et charges assimilées (5)			20 244	20 169
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total				20 244	242 306
Résultat financier D				-20 244	-234 513
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E				-1 629 741	-9 416 871

AXA WEALTH SERVICES

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois
 01/01/2018 31/12/2018 12 mois

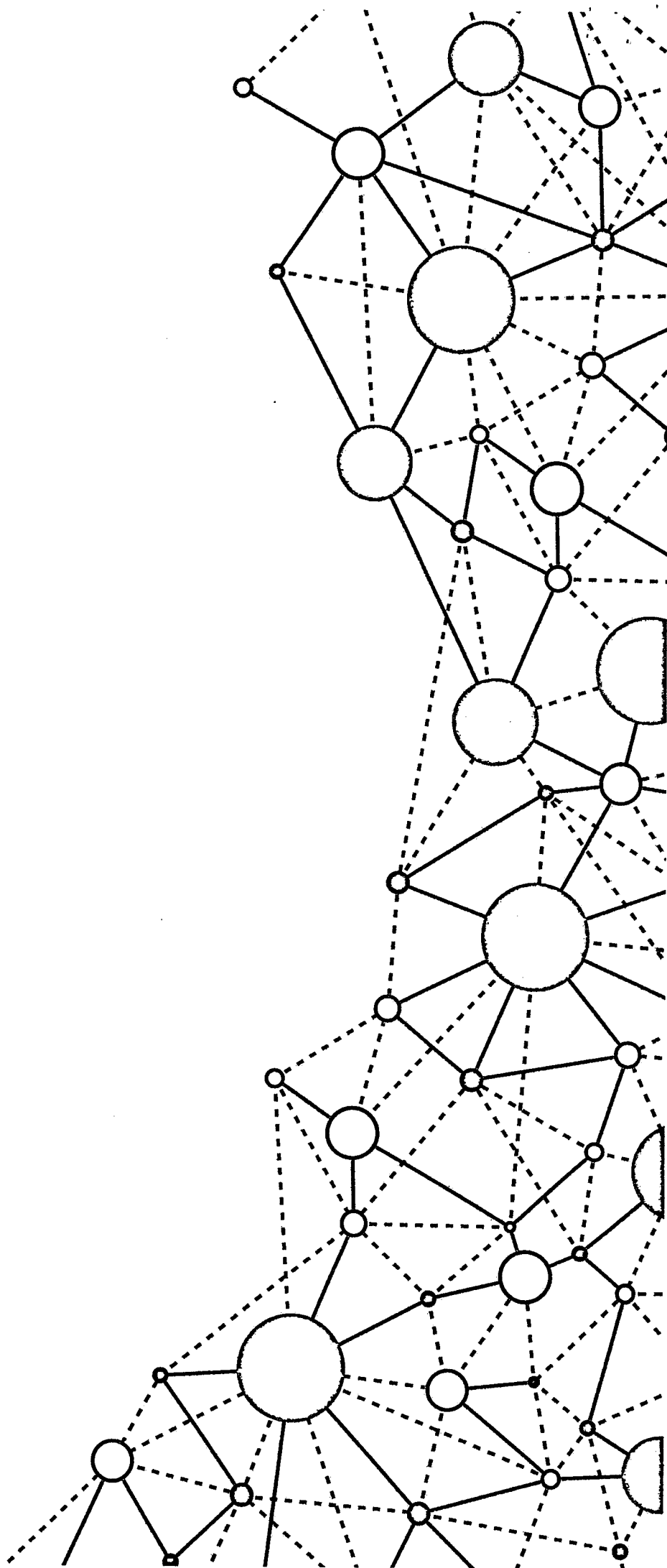
* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	400 224	812
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	400 224	812
Résultat exceptionnel		F	-400 224
			-812
Participation des salariés aux résultats		G	190 891
Impôt sur les bénéfices		H	-4 629
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		-2 216 228	-9 533 090
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



AXA WEALTH SERVICES

Annexe





SAS AXA WEALTH SERVICES

**Annexe aux comptes
annuels**

Date de clôture : 31/12/2018

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Événements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	3
2.1	Actif immobilisé	3
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	5
2.1.3	Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.	6
2.1.4	Informations relatives aux filiales et participations	6
2.2	Actif circulant	7
2.2.1	Produits à recevoir	7
2.3	Capitaux propres	8
2.3.1	Capital social	8
2.3.2	Variation des capitaux propres	8
2.4	Passifs et provisions	8
2.4.1	Provisions	8
2.4.2	Charges à payer	10
2.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	11
2.6	Compte de résultat	13
2.6.1	Ventilation du chiffre d'affaires	13
2.6.2	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	13
3	Informations relatives à la fiscalité	14
3.1	Impôt sur les bénéfices	14
3.1.1	Ventilation	14
3.1.2	Autres informations spécifiques	14
3.1.3	Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	14
4	Informations relatives à l'effectif	15
5	Engagements hors bilan	16
5.1	Engagements reçus	16
6	Événements postérieurs à la clôture	17

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

Au cours de l'exercice 2018, la société a enregistré une perte de 2 216 228 € contre une perte de 9 533 090 € au cours de l'exercice précédent.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les actifs incorporels figurant à l'actif du bilan correspondent à des modules de la plateforme de services du portefeuille d'Assurance Vie Haut de Gamme d'AXA France. Certains de ces modules ont été mis en service sur l'exercice.

L'ensemble des dépenses facturées à la société a fait l'objet d'une distinction activable / non activable en fonction de la réglementation comptable en vigueur concernant les logiciels.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	600 000			600 000
	Autres postes d'immobilisations incorporelles - TOTAL II	21 396 431	2 936 185	-	24 332 616
Corporelles	Terrains	600 000 21 396 431	2 936 185	-	600 000 24 332 616
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	324 542	-	324 542
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	-	109 667	-	109 667
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	33 426	54 773	-	88 199
	Matériel de transport	20 100	-	-	20 100
	Matériel de bureau et mobilier informatique	114 789	105 017	-	219 806
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		168 316	593 999	-	762 314
Financière	Participations évaluées par équivalence	168 376	593 999	-	762 375
	Autres participations	1 300 000	-	-	1 300 000
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	45 1 300 045	-	-	45 1 300 045
TOTAL IV		1 300 045			1 300 045
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		23 464 792	3 530 184	-	26 994 975
		23 464 792	3 530 184		26 994 975

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
	250 492	120 000		370 492
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	250 492	120 000		370 492
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	2 828 867	3 275 272		6 104 138
Terrains	2 828 867	3 275 272		6 104 138
Constructions	Sur sol propre	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	5 454	5 454
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	2 764	2 764
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements et aménagements divers	3 334	4 273	7 608
	Matériel de transport	3 381	4 020	7 401
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 040	30 191	63 230
	Emballages récupérables et divers	39 755	46 702	86 457
TOTAL III	39 755	46 702		86 457
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	3 119 114	3 441 974		6 561 087

3 119 114 3 441 974

6 561 087

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.3 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

2.1.3.1 Frais d'établissement

La société a opté pour l'activation des frais d'établissements au cours de l'exercice 2015. Ces frais sont amortis sur 5 ans, selon le mode linéaire.

2.1.4 Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Participations (10 à 50% capital détenu)	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
Titres Manymore 492.168.570		26,01 %	1 300 000	1 077 863		
Observation : La société a acquis au cours de l'exercice 2016, 1 392 actions de la SAS Manymore pour 1 300 K€, représentant 26,01 % des titres de la société.						

B. Transactions avec les parties liées

Une indemnité transactionnelle exceptionnelle a été conclue sur l'exercice avec la filiale Manymore pour 400 K€.

2.2 Actif circulant

2.2.1 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTERETS COURUS	
Immobilisations financières	
Participations groupe	
Participations Hors groupe	
Clients	
Associés	
Valeurs mobilières de placements	
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	49 562
Personnel	
Sécurité sociale	1 556
Etat	
Divers	
TOTAL	51 118

SAM8

2.4.1.1 Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	74 991	134 692	74 991	134 692
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer*	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	74 991	134 692	74 991	134 692

2.4.1.2 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Le régime d'indemnités de départ en retraite résulte de la convention collective de l'assurance. Le montant de l'engagement total s'élève à 134 692 € au 31.12.2018.

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après ;	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	42 930	42 930 000
Augmentation de capital	3 379	3 379 000
Position fin de l'exercice	46 309	46 309 000

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	42 930 000	3 379 000	-	46 309 000
Réserves, primes et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-11 310 071	-	9 533 090	-20 843 161
Résultat	-9 533 090	9 533 090	2 216 228	-2 216 228
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	22 086 839	12 912 090	11 749 318	23 249 611

22 086 839 12 912 090 11 749 318 23 249 611

2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	74 991	134 692	74 991	134 692
TOTAL	74 991	134 692	74 991	134 692

74 991 134 692 74 991 134 692

2.4.2 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	250 344
Charges sociales provisionnées	121 274
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	
Dettes part. groupe	
Dettes part. hors groupe	
Dettes sociétés en participation	
Fournisseurs	
Associés	
Banques	
Concours bancaires courants	
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir – fournisseurs généraux	837 310
Factures à recevoir – fournisseurs d'immobilisations	118 426
RRR à accorder, avoirs à établir	
Participation des salariés	218 359
Personnel	
Sécurité sociale	71 813
Autres charges fiscales	123 856
Divers	
TOTAL	1 741 382

1741382

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	
	Prêts		-	-	
	Autres immobilisations financières		45	-	45
	Avances et acomptes versés sur commandes		3 956	3 956	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	
	Autres créances clients		5 478 808	5 478 808	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	
	Personnel et comptes rattachés		-	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 556	1 556	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée		26 636	26 636
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		-	-
		Divers		-	-
	Groupe et associés		2 651 122	2 651 122	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		49 939	49 939		
Charges constatées d'avance		258 828	258 828		
TOTAL		8 470 890	8 470 845	45	

6470890

8470845

45

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	464 024	464 024	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		3 714 072	3 714 072	-	-
Personnel et comptes rattachés		469 839	469 839	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		753 371	753 371	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	64 789	64 789	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	172 367	172 367	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		118 426	118 426	-	-
Groupe et associés		-	-	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		16 847	16 847	-	-
TOTAL		5 773 735	5 773 735		

5773735 5773735

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	16 413	-	16 413
- Biens			
- Services	21 740 072	-	21 740 072
Chiffre d'affaires net	21 756 484	-	21 756 484

2.6.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	Montant
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	30 733
Au titre d'autres prestations	
Honoraires totaux	30 733

30753

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Impôt sur les bénéfices

3.1.1 Ventilation

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	-1 816 004	- 400 224
Impôt au taux de :	-	-
Impôt sur PVL	-	-
Résultat après impôts	-1 816 004	-400 224

- 1 816 004

- 400 224

3.1.2 Autres informations spécifiques

- Déficits antérieurs reportables : 1 651 013 €
- Société intégrée fiscalement : Axa Wealth Services fait partie d'un groupe fiscalement intégré. Elle enregistre en charge l'impôt théorique qu'elle aurait payé si elle était imposée séparément.
 - Identité société mère : AXA, 25 rue Matignon 75008 Paris

3.1.3 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de l'entité à la clôture de l'exercice s'élève à 166 624 €.

Au compte de résultat, l'entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel (charges sociales).

Au bilan, il a été imputé sur le compte-courant de la société mère.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être demandé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par l'entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.

Le CICE a permis notamment de participer au financement des investissements.

4 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie, en équivalent temps plein.

	<i>Personnel salarié</i>
Cadres	18,24
Agents de maîtrise et Techniciens	0,29
Employés	98,43
Ouvriers	
TOTAL	116,96

116,96

5 Engagements hors bilan

5.1 Engagements reçus

Axa France s'est porté caution à hauteur du dépôt de garantie de 3 mois de loyer pour 66 K€ HT.



6 Evènements postérieurs à la clôture

Néant